l'Angérien libre

JEUDI 5 NOVEMBRE 2026 | n° 5095 | 1,60 €

Thermes : ValVital abandonne son projet et change de cap



© A.L.

À Saint-Jean-d'Angély, le projet thermal prend un virage radical. Bernard Riac, P.-D.G. de ValVital, confirme l'abandon du dossier initial au profit d'un établissement tourné vers le spa et le bien-être. Un changement de cap qui repousse encore le calendrier et fait planer le doute sur le financement. Page 4 & 5

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
MERCREDI 11 NOVEMBRE
de 8h30 à 13h (hors drive)

Intermarché SUPER Matha

3, Allée de la Croix Becquet
MATHA - 05 46 58 79 08

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 6



© T.C

Régis de Jorna, une vie de justice au cœur des plus grands procès

MATHA p. 7

La chocolaterie Mabillot dévoile les secrets de son savoir-faire

ST-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE p. 12

Pôle de santé : un partenariat « gagnant-gagnant » pour attirer 4 dentistes

SAINT-SAVINIEN p. 15

Le Passage des Heures est prêt à écrire un nouveau chapitre

IMPRIMERIE
l'Angérien libre

Votre imprimeur depuis 1919

Atelier de création graphique

imprimerie-al.fr - contact@imprimerie-al.fr - 05 46 32 22 56

Flyer
Affiche
Carte de visite
Brochure
Faire-part
Dépliant
Autocopiant



CHARENTE-MARITIME

Semaine de l'enfance
Le Département de la Charente-Maritime organise la deuxième édition de la Semaine de l'enfance, **du 16 au 20 novembre**, avec plusieurs rendez-vous gratuits autour de la petite enfance, de la prévention et de la parentalité. À Saint-Porchaire, un atelier sur les liens entre l'environnement et la santé du bébé (« nesting ») est proposé lundi 16 novembre, de 10h à 12h. Mardi 17 novembre, le même atelier se tiendra à La Rochelle, de 14h à 17h, tandis qu'un atelier pour apprendre à masser son bébé aura lieu à Surgères, de 10h à 12h. À Saint-Jean-d'Angély, un atelier de motricité « À petits pa » est programmé mercredi 18 novembre, de 14h à 16h30, suivi d'un atelier « nesting » vendredi 20 novembre, de 14h à 16h. Une réunion d'information destinée aux candidats à l'agrément en vue d'une adoption se déroulera vendredi 20 novembre, de 9h30 à 12h, à la Maison de la Charente-Maritime, 85, boulevard de la République, à La Rochelle. Les ateliers sont gratuits, sur inscription auprès des secrétariats des lieux de consultation de la Protection maternelle et infantile (PMI). Programme complet sur le site la.charente-maritime.fr

Pont d'Oléron
La concertation sur l'avenir du pont est prolongée d'une semaine. Initialement prévue lundi 9 novembre, la clôture de la consultation publique prendra finalement effet lundi 16 novembre. C'est ce qu'indique le Département de la Charente-Maritime dans un communiqué de presse daté du jeudi 29 octobre. La visio-tchat, temps d'informations complémentaires et d'échanges, aura lieu lundi 9 novembre de 18h à 19h (au lieu du 6 novembre) ; la réunion de clôture se tiendra lundi 16 novembre à 18h30, salle Le Sémaphore à Bourcefranc-le-Chapus (au lieu du 9 novembre à Saint-Pierre d'Oléron). Infos : avenir-pont-oleron.fr

Économie
Le chômage poursuit sa hausse au 3e trimestre. France Travail a publié jeudi 29 octobre les chiffres du chômage pour le 3e trimestre de l'année 2026. Et ils ne sont pas bons. Au 30 septembre, la Charente-Maritime dénombre ainsi 29.530 demandeurs d'emploi de catégorie A (sans travail) et 27.680 de catégories B et C (exerçant une activité réduite). Soit un total de 57.210 personnes. Ce nombre augmente de 0,3 % par rapport au deuxième trimestre 2026, et de 4 % sur un an. Une tendance à la hausse qui s'observe depuis la fin de l'année 2023. Sur les trois derniers mois étudiés, le chômage progresse notablement chez les 25-49 ans (+ 0,9 %) mais régresse sensiblement chez les plus de 50 ans (-0,6 %). Il reste stable chez les moins de 25 ans (+ 0,1 %). Sur un an en revanche, aucune catégorie d'âge n'est épargnée : + 4,2 % chez les moins de 25 ans, + 4,9 % chez les 25-49 ans et + 2,5 % chez les plus de 50 ans.

CHARENTE-MARITIME

1,2 million d'euros pour mieux entretenir le fleuve Charente

Face aux tempêtes et au vieillissement des arbres bordant la Charente, le Département a investi dans un bateau-grue et un tracteur forestier pour renforcer ses interventions.

Des arbres tombés dans le fleuve, des branches qui entravent la navigation ou des berges fragilisées par les intempéries… L'entretien de la Charente représente un défi permanent pour les équipes du Département. Un travail devenu d'autant plus important que les épisodes climatiques violents se multiplient et que les arbres bordant le cours d'eau vieillissent. Pour faire face à ces difficultés, la collectivité vient d'investir 1,2 million d'euros dans deux nouveaux équipements : un bateau-grue baptisé *Le Courant des Marais* et un tracteur forestier.

Le premier, acquis pour 800 000 euros, doit permettre aux agents départementaux d'intervenir directement depuis le fleuve. Équipé d'une grue, il facilitera notamment le retrait des embâcles, ces accumulations de branches, de troncs et de débris qui peuvent perturber l'écoulement de l'eau ou gêner la circulation des bateaux. Il pourra également réaliser des opérations de manutention lourde dans des secteurs difficiles, voire impossibles, à atteindre depuis la terre.



Baptême du bateau-grue baptisé « Le Courant des Marais », à Saintes, le 20 octobre dernier. © Département 17

Plus de 150 kilomètres de berges à surveiller

Le tracteur forestier, dont l'acquisition représente 400 000 euros, viendra compléter ce dispositif. Également équipé d'une grue, il sera utilisé pour évacuer les arbres présentant un danger et assurer le transport du bois le long des berges. L'objectif est notamment de gagner en efficacité et en réactivité après les tempêtes ou les épisodes climatiques exceptionnels.

Ces nouveaux moyens répondent à des besoins croissants sur les quelque 150 kilomètres de berges de la Charente concernés par les interventions départementales. Au-delà de l'enlèvement des arbres tombés dans l'eau, les agents doivent veiller au bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques, à la sécurité des usagers et au maintien de bonnes conditions de navigation.

Pour assurer ces missions, le Département s'appuie sur une agence fluviale basée à Rochefort et cinq centres d'exploitation répartis sur le territoire. Au total, 29 agents interviennent quotidiennement sur le fleuve Charente, la Boutonne aval ainsi que les canaux de Marans-La Rochelle, de Charente-Seudre et de Charras. Cette organisation permet d'assurer une surveillance régulière des cours d'eau et d'intervenir rapidement lorsqu'un ouvrage présente un dysfonctionnement ou qu'un événement climatique provoque des dégâts. Le fonctionnement de l'agence fluviale représente chaque année un budget de 850 000 euros, auquel s'ajoutent les investissements destinés à moderniser les infrastructures et les équipements. Avec l'arrivée du bateau-grue *Le Courant des Marais* et du tracteur forestier, le Département entend ainsi renforcer sa capacité à entretenir et sécuriser son réseau fluvial, dans un contexte où les aléas climatiques rendent ces interventions toujours plus nécessaires.

CHARENTE-MARITIME

Sécheresse : plus de 15 000 poissons sauvés dans les cours d'eau

Face à une sécheresse d'une intensité exceptionnelle, les associations de pêche de Charente-Maritime ont multiplié les opérations de sauvetage cet été. Plus de 15 000 poissons ont été déplacés vers des secteurs moins touchés par le manque d'eau.

La sécheresse de l'été 2026 a laissé des traces dans les cours d'eau de Charente-Maritime. Entre mai et octobre, 43 opérations de sauvetage ont été menées par les bénévoles des associations de pêche du département (AAPPMA), avec le soutien de la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Selon un bilan provisoire communiqué mi-octobre, plus de 15 000 poissons ont ainsi pu être récupérés et transférés vers des secteurs offrant de meilleures conditions de survie.

Ces interventions témoignent de l'ampleur de la sécheresse qui a frappé le département. Après plusieurs mois de faibles précipitations et de fortes chaleurs, le déficit pluviométrique atteignait déjà 65 % en moyenne en juillet, et jusqu'à 90 % dans le nord de la Charente-Maritime. La préfecture évoquait alors une sécheresse d'une *« intensité exceptionnelle »*, une situation inédite depuis 1976.



Les bénévoles sont intervenus, avec des autorisations préfectorales, pour capturer et déplacer les poissons menacés. © FDP 17

La baisse des débits, les ruptures d'écoulement et l'assèchement de certains tronçons ont progressivement piégé les poissons dans des poches d'eau de plus en plus réduites. Des conditions rendues particulièrement difficiles par la hausse des températures et la diminution de l'oxygène disponible. Face à ces situations critiques, les bénévoles sont intervenus, avec des autorisations préfectorales, pour capturer et déplacer les poissons menacés. Parmi les spécimens sauvés figurent notamment plus de 1 000 brochets, 1 000 carassins, 700 anguilles, 500 chevesnes et 300 carpes, ainsi que plusieurs milliers de poissons d'autres espèces.

Au-delà de ces opérations, les observations réalisées sur le terrain révèlent une situation particulièrement préoccupante. Tous les quinze jours durant l'été, les bénévoles, la Fédération et trois syndicats de rivière surveillent l'évolution des écoulements sur environ 1 500 kilomètres de cours d'eau du département. Lors de la dernière campagne de suivi, réalisée le 1er octobre, 911,6 kilomètres sur les 1 538 kilomètres prospectés étaient en rupture d'écoulement ou totalement asséchés. Cela représente 59,3 % du réseau observé. Depuis la mi-juillet, la proportion de cours d'eau en difficulté atteint un niveau jamais enregistré depuis le début de ce suivi, en 2010.

Ces données, transmises à la préfecture, permettent de mesurer l'évolution de la situation et contribuent aux décisions concernant la gestion de la ressource en eau. La situation demeure fragile. Seules des précipitations automnales suffisantes permettront un rétablissement durable des écoulements. En attendant, la Fédération départementale et les associations de pêche poursuivent leur surveillance des cours d'eau, après une saison marquée par une mobilisation exceptionnelle de leurs bénévoles.

FRANCE

Novembre bleu : un mois pour lever les tabous sur la santé masculine



En France, un homme sur neuf sera touché par le cancer de la prostate dans sa vie. © Magnific

Symbolisé par un ruban bleu ou une moustache, le mois de novembre met en lumière la santé masculine. Le petit frère d'Octobre rose sensibilise et brise les tabous autour des cancers de la prostate et des testicules, mais également autour de la santé mentale des hommes. Cette campagne d'information, vieille d'une vingtaine d'années, se manifeste à travers des temps d'échanges et des récoltes de dons pour soutenir la recherche.

Si la parole se délie de plus en plus, elle reste encore difficile. Tout comme le passage chez le médecin en cas de doute. Pour rappel, le cancer de la prostate est le plus fréquent chez l'homme. De 52 000 à 71 000 cas sont diagnostiqués chaque année en France, causant près de 10 000 décès par an. Il touche majoritairement les hommes de plus de 50 ans. Le cancer du testicule, plus rare, touche quant à lui davantage les jeunes de 15 à 35 ans. Il se quantifie, en moyenne, à 2 000 nouveaux cas par an.

Le tabou se retrouve également dans la parole. De nombreux stéréotypes masculins persistent dans l'imaginaire collectif. L'homme ne devrait ni pleurer, ni exprimer ses angoisses. Ces conceptions mensongères peuvent être l'une des causes du suicide. Trois suicides sur quatre concernent la gent masculine. Alors en novembre, on porte fièrement la moustache et on passe chez le médecin !

- **Les différentes manifestations organisées dans les Vals de Saintonge seront recensées dans l'agenda.**

JUSTICE

Poitiers : son maillot du RACA le trahit lors d'une manifestation

Un Angérien de 27 ans a été condamné lundi 26 octobre par le tribunal correctionnel de Poitiers pour des violences commises contre les forces de l'ordre lors d'une manifestation. Son maillot de rugby jaune a notamment permis aux policiers de l'identifier.



Le jeune homme a été jugé à la cité judiciaire de Poitiers. © A.L.

Carton rouge pour le maillot jaune ! Un jeune homme de 27 ans, originaire de Saint-Jean-d'Angély, aurait sans doute mieux fait de choisir une tenue plus discrète pour participer à la manifestation du samedi 24 octobre à Poitiers. Au milieu des manifestants, son maillot jaune du RACA, le club de rugby angérien, tranchait avec les traditionnelles couleurs bleu et blanc de l'équipe. Un signe distinctif qui a facilité son identification par les policiers et contribué à son interpellation.

Selon *La Nouvelle République*, qui relate cette affaire dans son édition du 27 octobre, le jeune autoentrepreneur était soupçonné d'avoir lancé plusieurs projectiles en direction des forces de l'ordre, alors qu'il avait le visage dissimulé. Les policiers de la brigade anticriminalité (BAC) disposaient d'un signalement précis. Outre son maillot jaune particulièrement reconnaissable, le manifestant portait un masque à gaz, des lunettes de protection et un casque de rugby. Un équipement qui ne facilitait guère son passage incognito.

Lors de son audience en comparution immédiate, lundi 26 octobre, après près de 48h de garde à vue, le jeune homme a contesté les violences. Il a assuré être venu manifester pacifiquement et n'avoir lancé qu'un seul projectile, un palet de grenade lacrymogène qui venait de tomber à proximité, pour protéger sa compagne. Il a également reconnu avoir emporté des gaz lacrymogènes, tout en niant avoir joué un rôle de meneur. Son mégaphone, a-t-il expliqué, devait uniquement servir à entonner des chants et à appeler au calme.

Mais les policiers ont livré une tout autre version. L'un d'eux a notamment affirmé avoir été frappé à la tête par une matraque, un coup ayant entraîné une plaie nécessitant plusieurs points de suture. Le fonctionnaire a également décrit un manifestant particulièrement virulent au moment de son interpellation. Le jeune Angérien avait réussi à échapper à deux reprises aux policiers, notamment en se fondant dans la foule après avoir retiré son maillot et son casque. Il avait finalement été retrouvé dans un parking où il s'était réfugié.

Son casier judiciaire comportait déjà une condamnation pour conduite sous stupéfiants, prononcée en 2021. Le tribunal correctionnel de Poitiers l'a condamné à cinq mois de prison ferme aménagés sous bracelet électronique, ainsi qu'à cinq mois de sursis probatoire pendant dix-huit mois, avec obligation d'effectuer un stage de citoyenneté. Il lui est également interdit de manifester dans la Vienne et en Charente-Maritime pendant deux ans.

Amaury Legrand

CHARENTE-MARITIME

Salaires et services publics : les syndicats appellent à manifester



Un rassemblement est prévu à Saint-Jean-d'Angély, à 10h30 place de la mairie. © K.L.G

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, FSU et UNSA appellent à une nouvelle journée de grève et de mobilisation jeudi 5 novembre. Six rassemblements sont prévus en Charente-Maritime, notamment à Saint-Jean-d'Angély, Rochefort, Saintes et La Rochelle.

Après la mobilisation du 29 septembre dans la fonction publique, les cinq organisations entendent maintenir la pression sur le gouvernement. Elles invitent les salariés du public et du privé, les retraités, les demandeurs d'emploi et les jeunes à défendre leur pouvoir d'achat, l'emploi et les services publics. *« Carburant, produits alimentaires, loyers, gaz, électricité… tout augmente sauf les salaires et les pensions »*, dénoncent les syndicats. Ils s'inquiètent également de la multiplication des plans de licenciement et des conséquences du projet de budget du gouvernement sur les plus précaires. Parmi leurs revendications figurent l'augmentation du Smic et des pensions de retraite, la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et la hausse des prestations sociales. Les syndicats réclament aussi davantage de moyens pour les services publics, une politique industrielle favorisant les relocalisations et des mesures de justice fiscale.

Six manifestations sont annoncées jeudi 5 novembre. À Saint-Jean-d'Angély, le rendez-vous est fixé à 10h30 sur le parking de la mairie. Des rassemblements sont également prévus à 10h30 à Rochefort (place Colbert), Saintes (palais de justice), La Rochelle (parvis de la gare) et Royan (place Charles-de-Gaulle). À Jonzac, les manifestants sont attendus à 10h au jardin public. *« La colère est immense. La situation du pays est fragile »*, préviennent les organisations syndicales.

CHARENTE-MARITIME

Laura Bouregba est la nouvelle Miss Excellence Poitou-Charentes

Laura Bouregba a été couronnée Miss Excellence Poitou-Charentes le samedi 31 octobre à Saint-Xandre et représentera la région le 8 mai 2027 dans le Haut-Rhin.



Laura Bouregba était déjà troisième dauphine en 2025. © Tom Photo

Laura Bouregba, originaire de l'île de La Réunion, a succédé, samedi 31 octobre, à Oriane Pain sur la scène de l'Agora, à Saint-Xandre. La jeune femme est ainsi devenue Miss Excellence Poitou-Charentes 2026. *« Laura était déjà la troisième dauphine d'Oriane en 2025 »*, souligne Maëva Cacaud, présidente du comité Miss Excellence Poitou-Charentes. Selon cette dernière, la compétition a été particulièrement disputée : *« Le résultat a été très serré. Le vote du jury comptait pour 60 % de la note et celui des internautes pour 40 %. C'est le sourire et la simplicité de Laura qui ont fait la différence. Je ne suis pas surprise de son élection. Elle n'a pas surjoué. Elle a simplement été elle-même. Mais ce qui est important, c'est la bienveillance de toutes les candidates. »*

Prochain rendez-vous pour la nouvelle Miss Excellence Poitou-Charentes : le 8 mai 2027 à Soultzmatt (Haut-Rhin), où elle tentera de décrocher la couronne de Miss Excellence France. *« Il y aura 24 régions représentées »*, précise Maëva Cacaud. Laura Bouregba entend bien concilier ses nouvelles responsabilités de Miss avec ses études et ses ambitions professionnelles : *« Je suis en troisième année d'élève infirmière à l'Institut de formation en soins infirmiers et aide-soignant de La Rochelle. Je termine mes études au mois de juillet et j'aimerais par la suite travailler dans un service de cardiologie. Je suis également en contrat d'apprentissage avec le centre de formation des apprentis de Niort, pour devenir coordinatrice de soins. »*

Arrivée à La Rochelle en 2024, la jeune femme, qui mesure 1,71 m, s'y plaît particulièrement : *« J'adore cette ville. Je ne pense pas retourner à La Réunion de sitôt. »* Adepte du sport en salle et de la zumba, Laura Bouregba se dit également proche de la nature et des animaux. La nouvelle Miss accorde une grande importance aux valeurs humaines et à l'authenticité, qu'elle entend défendre tout au long de son règne : *« Il n'y a pas besoin d'être parfait pour réussir. Malgré les imperfections, il faut savoir rester authentique. Je suis quand même un peu surprise de mon titre. Mais à l'entracte, j'ai fait le choix de relâcher complètement la pression. »*

Yannick Picard (Correspondant)

CORRESPONDANTS
Serge BOUTEILLE - 06 89 99 18 65
Marie ALLARD - 07 66 80 86 93

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Thermes : le projet initial tombe à l'eau,

ValVital revoit son projet de station thermale à Saint-Jean-d'Angély, privilégiant désormais le spa et le bien-être aux cures médicalisées. Un changement de cap qui soulève de nouvelles interrogations sur la faisabilité de l'équipement, son calendrier et le maintien des 5 millions d'euros de subventions publiques.

Le doute n'est désormais plus permis : le projet de station thermale de Saint-Jean-d'Angély ne verra pas le jour sous la forme initialement annoncée. Après des années d'attente et de reports successifs, ValVital confirme un changement majeur de stratégie. Le groupe entend désormais privilégier les activités de spa et de bien-être au détriment des cures thermales médicalisées. Une réorientation profonde, désormais assumée par Bernard Riac, P.-D.G. et fondateur de ValVital, qui bouleverse les perspectives de cet investissement initialement estimé à 23 millions d'euros et soulève de nombreuses interrogations, notamment sur le devenir des 5 millions d'euros de subventions publiques envisagés.

« *Depuis quasiment un an, nous travaillons sur un nouveau projet* », révèle le dirigeant. Une confirmation qui vient mettre fin au flou entourant l'avenir de cet équipement. Si ValVital assure ne pas renoncer à son implantation angérienne, une certitude s'impose désormais : le projet doit être entièrement repensé, et sa concrétisation s'éloigne encore. À l'origine de ce bouleversement, les incertitudes qui pèsent sur le remboursement des cures thermales par l'Assurance maladie. Un sujet qui inquiète profondément la profession, déjà fragilisée depuis la crise sanitaire. « *Rien que la rumeur qui a couru en 2025 a entraîné une chute de la fréquentation de 15 % cette année en France, alors même que le thermalisme n'avait pas encore retrouvé les chiffres de 2019* », affirme Bernard Riac.

> **"C'est un marché qui reste très porteur en France, notamment dans notre groupe"**

Le changement de stratégie est spectaculaire. Dans sa conception initiale, l'établissement angérien devait réaliser plus de 70 % de son chiffre d'affaires grâce aux cures thermales, le reste provenant du spa et du bien-être. Désormais, ValVital envisage pratiquement l'inverse. Les cures médicalisées ne seraient donc plus l'activité dominante du futur établissement. « *Pour l'instant, nous n'avons pas pris l'hypothèse qu'il n'y ait plus de cures thermales* », précise toutefois Bernard Riac, qui espère que les pouvoirs publics préserveront leur remboursement. En attendant, le groupe préfère miser sur un secteur jugé moins incertain. « *Le spa et le bien-être, c'est un marché qui reste très porteur en France, notamment dans notre groupe.* »

Cette nouvelle orientation pourrait également se traduire par une montée en gamme, avec des prestations plus luxueuses que celles initialement imaginées. Une perspective qui soulève toutefois une interrogation : quelle clientèle pour un établissement de bien-être haut de gamme à Saint-Jean-d'Angély ? Si Bernard Riac met en avant le potentiel touristique du territoire et sa situation géographique, la viabilité d'un tel équipement reste à démontrer. Contrairement aux cures thermales médicalisées, dont les soins peuvent être pris en charge par l'Assurance maladie, les prestations de spa et de bien-être reposent essentiellement sur les dépenses personnelles des clients. Un changement de modèle qui suppose de séduire une clientèle au pouvoir d'achat suffisant, potentiellement bien au-delà du bassin de vie angérien. Le positionnement tarifaire, l'attractivité de la destination et la fréquentation nécessaire à la rentabilité de l'établissement constituent autant de questions à creuser.



Bernard Riac l'admet volontiers : l'incertitude économique et les discussions nationales liées au déremboursement des cures thermales ont forcé ValVital à revoir sa copie pour le projet angérien. © Jérôme Mondière

> **"Nous sommes en train de revoir complètement notre copie"**

Cette réorientation implique également de reprendre entièrement les études architecturales. « *On ne peut pas rester sur le projet initial* », tranche le P.-D.G. Le permis de construire, dont le dépôt était annoncé pour 2026 lors d'une réunion de campagne de Françoise Mesnard fin 2025, n'est donc plus à l'ordre du jour. « *C'est suspendu. Nous sommes en train de revoir complètement notre copie, même le projet architectural* », reconnaît Bernard Riac.

Ce changement de cap ne pose pas seulement des questions architecturales ou commerciales. Il fragilise potentiellement tout l'équilibre financier du dossier. Car le projet initial reposait notamment sur près de 5 millions d'euros de subventions publiques, envisagées pour accompagner la création d'un établissement thermal. Ces aides pourront-elles être conservées pour un équipement désormais principalement consacré au spa et au bien-être ? C'est l'une des principales zones d'ombre de ce nouveau scénario. Bernard Riac se montre confiant, sans pouvoir apporter de garantie définitive. « *Je pense que les collectivités soutiendront le projet, même si la partie cure thermale est diminuée par rapport au bien-être.* » Il assure également que, « *pour l'instant, les aides sont maintenues* ».

Alors, faudra-t-il reprendre les discussions avec les financeurs et reconstituer un tour de table ? « *Bien sûr, puisque ce n'est plus le même projet* », admet-il. D'autant que le montant de l'investissement lui-même reste incertain. « *Je ne peux pas vous répondre. Je ne suis pas sûr que ce soit revu à la baisse* », indique Bernard Riac, interrogé sur l'enveloppe initiale d'une vingtaine de millions d'euros.



Françoise Mesnard, maire de Saint-Jean-d'Angély, et Bernard Riac sur le site de la caserne Voyer, propriété du groupe ValVital depuis 2019. © Archives l'Angérien libre

Quant au montage financier, le P.-D.G. tient à rappeler que ValVital ne devait pas assumer seul l'investissement. Sur une base de 20 millions d'euros évoquée lors de l'entretien, près de 5 millions proviendraient de subventions. Le solde serait financé par des apports en fonds propres et des emprunts bancaires. « *L'idée, c'est que nous soyons avec la Caisse des dépôts co-investisseurs, avec entre 3 et 5 millions d'euros d'apports en fonds propres. Le reste, c'est un financement traditionnel auprès des banques* », détaille-t-il. Reste à savoir si ce montage pourra être reconduit pour un projet dont la vocation et le modèle économique auront profondément changé.

Le calendrier totalement bouleversé

Par ailleurs, Bernard Riac indique que la communauté de communes des Vals de Saintonge avait été approchée pour participer financièrement à l'opération initiale. Mais les premières discussions n'ont pas abouti. « *Nous pensions qu'elle pourrait être actionnaire […] Ils ont trouvé que la rentabilité n'était pas suffisante* », révèle Bernard Riac. Le nouveau modèle économique, davantage tourné vers le bien-être, pourrait-il changer la donne ? La question reste entière. Le P.-D.G. prévoit de reprendre les discussions une fois le projet redéfini. « *Ce sera à eux de dire si les chiffres leur conviennent ou pas. Pour l'instant, ils n'ont pas pris position puisque le projet n'est pas abouti.* »

À ces incertitudes financières s'ajoute désormais un calendrier totalement bouleversé. Alors que l'ouverture de l'établissement avait été envisagée à l'horizon 2029-2030, Bernard Riac ne souhaite plus avancer la moindre échéance. « *Je ne me risquerais pas là-dessus* », répond-il lorsqu'il est interrogé sur une éventuelle date de lancement des travaux. Le dirigeant explique notamment attendre davantage de visibilité sur l'avenir du remboursement des cures thermales, mais

ValVital mise désormais sur le bien-être



aussi sur les orientations de l'État après 2027. « *Nous sommes tous un peu conditionnés à ce qui va se passer au niveau des élections* », reconnaît-il.

Même dans le scénario le plus favorable, avec une nouvelle version élaborée début 2027, les discussions avec les partenaires publics pourraient prendre plusieurs mois supplémentaires. « *Tout cela va prendre du temps. Nous n'aurons pas un projet finalisé avant la fin de l'année 2027* », prévient Bernard Riac. Une position qui éloigne encore la perspective des premiers coups de pioche.

Ce revirement pose également la question des investissements déjà réalisés. ValVital a notamment engagé d'importantes dépenses pour obtenir l'agrément médical en rhumatologie, indispensable à l'accueil des curistes. Près d'un million d'euros ont ainsi été consacrés à cette étape, notamment pour la construction d'un module thermal expérimental. Le groupe entend préserver cet acquis malgré les nouveaux délais. « *Nous devons veiller à conserver l'agrément. Nous allons faire les démarches nécessaires* », explique Bernard Riac.

"C'est un projet auquel je tiens personnellement"

Malgré l'accumulation des obstacles, le dirigeant refuse d'envisager un abandon. Il insiste sur les atouts du site, notamment sa localisation en centre-ville, son potentiel touristique et le fait que ValVital soit déjà propriétaire du terrain. Il affirme également que la santé financière de son groupe ne constitue pas un sujet d'inquiétude. « *L'entreprise reste performante dans le contexte actuel.* » Et lorsqu'on lui demande si ValVital pourrait finalement renoncer à construire l'établissement, sa réponse est catégorique : « *Non. Je suis moi-même le P.-D.G. et l'actionnaire principal du groupe. C'est une entreprise familiale. C'est un projet auquel je tiens personnellement et je souhaite le mener à bien.* »

Une détermination affichée qui ne suffit toutefois pas à dissiper les incertitudes. Car derrière la volonté du patron de ValVital, presque tout reste désormais à reconstruire : le projet architectural, son modèle économique, son financement et son calendrier. Pour les Angériens, qui attendent depuis des années la concrétisation de cet équipement présenté comme structurant pour leur territoire, une certitude s'impose : le projet n'est pas officiellement abandonné, mais celui qui pourrait voir le jour n'aura plus grand-chose à voir avec celui qui leur avait été promis.

Amaury Legrand



Inauguration du module thermal expérimental en 2019. À l'époque, les premiers curistes étaient attendus pour 2023. © Archives l'Angérien libre

Cures thermales : le remboursement de nouveau menacé



Aujourd'hui, une cure thermale prescrite par un médecin bénéficie d'une prise en charge de 65 % du forfait thermal par l'Assurance maladie. © Capture YouTube ValVital

Le gouvernement envisage de réduire fortement le remboursement des cures thermales dès 2027. Une perspective qui inquiète la profession et fait planer une incertitude supplémentaire sur le projet thermal de Saint-Jean-d'Angély.

C'est une incertitude qui pèse lourdement sur l'avenir du thermalisme français. Alors que les établissements tentent encore de retrouver leur fréquentation d'avant la crise sanitaire, le gouvernement envisage une nouvelle réduction du remboursement des cures thermales par l'Assurance maladie. Une perspective qui suscite de vives inquiétudes dans un secteur dont l'activité dépend largement de la prise en charge des soins.

Aujourd'hui, une cure thermale prescrite par un médecin, d'une durée réglementaire de 18 jours, bénéficie d'une prise en charge de 65 % du forfait thermal par l'Assurance maladie, sur la base des tarifs conventionnels. La surveillance médicale est, quant à elle, remboursée à 70 %. Certaines situations, notamment les affections de longue durée (ALD) exonérantes, permettent une prise en charge intégrale des tarifs conventionnels, sous certaines conditions.

Mais ces règles pourraient évoluer dès 2027. Le 8 octobre, la ministre de la Santé, Stéphanie Rist, a annoncé vouloir transférer 200 millions d'euros de dépenses liées aux cures thermales vers les complémentaires santé. Lors d'une audition au Sénat, elle a précisé que le gouvernement envisageait de ramener le taux de remboursement de 65 % à seulement 15 %. Cette diminution pourrait être décidée par décret, sans vote spécifique du Parlement. Les mutuelles n'étant pas tenues de compenser cette baisse, le reste à charge des curistes pourrait considérablement augmenter, au risque de dissuader certains patients de poursuivre leurs cures.

Un risque pour les investissements

Le sujet avait déjà provoqué une vive opposition parlementaire en 2025. Un amendement visant à restreindre fortement le remboursement avait alors été rejeté par 167 députés contre 24. Face à cette nouvelle offensive, la mobilisation s'organise au Sénat. Le 23 octobre, les sénateurs Éric Gold et Jean-Yves Roux ont déposé une proposition de résolution réclamant un moratoire sur tout déremboursement, dans l'attente des conclusions de la Haute Autorité de santé (HAS), chargée d'évaluer les bénéfices médicaux des cures thermales.

Au-delà des établissements déjà en activité, cette perspective pourrait également peser sur les projets de développement du thermalisme. À Saint-Jean-d'Angély, où la création d'un établissement thermal représente un enjeu économique et touristique important, une modification aussi profonde des règles de remboursement viendrait ajouter une inconnue à un dossier déjà complexe. La fréquentation future et la viabilité économique d'un tel équipement dépendent notamment de la capacité des patients à financer leur séjour.

Le Sénat doit examiner le projet de budget de la Sécurité sociale pour 2027 à partir du 9 novembre, avec un vote prévu le 18 novembre. À ce jour, aucune modification des remboursements n'est entrée en vigueur. Mais cette incertitude, à elle seule, pourrait déjà peser sur les décisions d'investissement et les perspectives économiques du secteur.

A.L.

Un secteur qui peine à rebondir

Le thermalisme français n'a toujours pas retrouvé son niveau de fréquentation d'avant la crise sanitaire. En 2025, 467 874 curistes ont séjourné dans les établissements thermaux du pays, soit un recul de 1,16 % par rapport à 2024. La baisse atteint près de 20 % en comparaison avec 2019, dernière année de référence avant la pandémie. Une situation qui témoigne des difficultés persistantes d'un secteur pourtant essentiel à l'économie de nombreuses communes. La France compte une centaine d'établissements thermaux, souvent implantés dans des territoires ruraux où leur activité bénéficie également aux hébergements touristiques, aux commerces et à la restauration. Selon les dernières estimations économiques disponibles, la filière génère près de 4,8 milliards d'euros de retombées économiques et représente plus de 25 000 emplois. Elle contribue aussi aux finances publiques à travers les taxes et les cotisations sociales, à hauteur d'environ 220 millions d'euros. Malgré son importance pour les territoires concernés, le thermalisme ne représente qu'environ 0,1 % des dépenses de l'Assurance maladie. Une proportion que les professionnels du secteur mettent en avant pour défendre le maintien des remboursements.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Régis de Jorna, une vie dédiée à la justice

Devenu magistrat à Blois en 1981, Régis de Jorna a exercé aux quatre coins de la France, avec pour point d'orgue de sa carrière la présidence de la cour d'assises spéciale lors du procès des attentats de janvier 2015.

Angérien depuis 2023, Régis de Jorna est connu dans la cité angérienne pour animer un cycle de conférences intitulé Justice et Société (lire ci-dessous). Mais avant de s'installer à Saint-Jean-d'Angély, l'homme a mené une carrière exceptionnelle au sein de la magistrature française, jusqu'à présider plusieurs des procès les plus marquants de l'histoire judiciaire contemporaine. Un parcours qui a débuté sur les bancs de la faculté de droit, porté par une profonde curiosité intellectuelle.

Rien ne le prédestinait particulièrement à la magistrature. *« Devenir magistrat n'était pas une tradition familiale qui m'a amené à ce métier. J'ai fait du droit parce que cela m'intéressait »*, raconte-t-il. Après des études littéraires, il rejoint la faculté de droit d'Orléans. Nous sommes alors à la fin des années 1970. La société française est bousculée par les débats liés à la peine de mort, toujours en vigueur, et à la légalisation de l'avortement, adoptée en 1975. *« C'étaient les grandes questions sociétales du moment. Je portais un réel intérêt au droit. C'est intellectuel, mais aussi pratique. »* Il passe le concours de la magistrature en 1978 et commence sa carrière en 1981, au tribunal de grande instance de Blois.

Évolution de la délinquance et des méthodes d'enquête

Juge d'instruction pendant treize ans, entre Blois, Orléans et Tours, il voit les formes de délinquance considérablement évoluer. *« Quand j'ai commencé, les délinquants braquaient des magasins de magnétoscopes, volaient des autoradios ou s'attaquaient aux banques, c'est daté*, s'amuse le magistrat honoraire. *Aujourd'hui, on est davantage sur des trafics de voitures, des escroqueries et des montages financiers. »* Les méthodes d'enquête ont, elles aussi, changé de dimension. À ses débuts, pas de téléphone portable ni de recherches ADN telles qu'on les pratique aujourd'hui.

Au fil des années, Régis de Jorna prend davantage de responsabilités et diversifie ses fonctions. Après ses années d'instruction, il rejoint Nantes, où il préside le tribunal correctionnel et où il est notamment confronté à des affaires économiques et financières. Il devient ensuite vice-président du tribunal du Mans, chargé des affaires familiales, avant de prendre la présidence du tribunal de grande instance de Bastia, de 2004 à 2009, puis celle du tribunal de Saint-Étienne jusqu'en 2011. La suite de son parcours le conduit à Paris, où il devient président de chambre à la cour d'appel. Entre 2016 et 2021, il dirige également le pôle criminel, qui réunit une vingtaine de magistrats issus de plusieurs juridictions franciliennes.

> **"Rien n'est jamais blanc ou noir et il faut savoir justement trancher"**

Cette progression professionnelle le conduit à traiter des dossiers d'une tout autre dimension. Les juridictions parisiennes disposent notamment de compétences particulières en matière de terrorisme et de crimes contre l'humanité. Comment se prépare-t-on à juger des hommes associés à de tels drames ? Régis de Jorna ne revendique aucune méthode extraordinaire. *« Depuis 1981, je travaille au pénal. La délinquance fait partie de mon quotidien. L'humain est très important. Il y a une volonté de compréhension. Les victimes et les auteurs sont soumis aux contradictions. Rien n'est jamais blanc ou noir et il faut savoir justement trancher. »*



Régis de Jorna profite d'une retraite bien méritée à Saint-Jean-d'Angély après avoir côtoyé l'horreur pendant 40 ans. © T.C.

Trois procès vont particulièrement marquer son parcours. En 2013, Régis de Jorna préside le procès en appel du terroriste vénézuélien Carlos, de son vrai nom Illich Ramirez Sanchez. Figure du terrorisme international des années 1970 et 1980, celui-ci est notamment impliqué dans plusieurs attentats meurtriers. Un personnage difficile à canaliser, qui entretenait une image de révolutionnaire et entendait négocier avec l'État français la libération de ses compagnons d'armes.

En 2016, il préside la cour d'assises spécialement composée lors du procès en appel de Pascal Simbikangwa, ancien militaire rwandais poursuivi pour sa participation au génocide des Tutsis. Pour préparer cette audience, le magistrat se plonge dans l'histoire du Rwanda ainsi que dans les travaux de chercheurs et d'historiens. *« Huit cent mille personnes tuées en une centaine de jours, c'est inimaginable. »* Mais au-delà de l'ampleur du génocide, l'enjeu judiciaire reste d'établir les responsabilités individuelles. *« Le but reste de juger un génocide. Le juge doit répondre juridiquement. »*

Autre procès majeur de son parcours : celui des attentats de janvier 2015 contre *Charlie Hebdo*, une policière municipale à Montrouge et l'Hyper Cacher. De septembre à décembre 2020, Régis de Jorna préside la cour d'assises spéciale chargée de juger quatorze personnes impliquées dans ces attaques, qui ont coûté la vie à dix-sept personnes. Une audience hors norme, marquée par la présence de près de 200 parties civiles et par son enregistrement audiovisuel à des fins d'archives historiques.

De ces affaires, le magistrat tire une réflexion sur l'évolution du terrorisme. Il distingue deux formes : un terrorisme historiquement vertical, organisé autour de chefs, de commanditaires et d'exécutants, et un terrorisme désormais plus horizontal, où un individu peut agir seul, sans appartenir à une organisation structurée. *« Aujourd'hui, monsieur Tout-le-Monde peut commettre un attentat par idéologie et le commet de son propre chef »*, observe-t-il. Une évolution qui complique le travail des enquêteurs et des magistrats, contraints de comprendre des parcours parfois dépourvus de liens organisationnels apparents. La réponse judiciaire s'est, elle aussi, adaptée, notamment avec la centralisation des affaires autour du Parquet national antiterroriste.

> **"La justice est critiquable, mais indispensable"**

Après quarante années au service de la justice, Régis de Jorna décrit sa carrière en deux mots : *« Passionnante et exigeante. Surtout exigeante. »* Aujourd'hui magistrat honoraire à la cour d'appel de Poitiers, il conserve une conviction : *« La justice est critiquable, mais indispensable. Elle est le reflet d'une société. »* Et pour définir sa conception du métier, il aime citer une formule attribuée au magistrat Pierre Drai : *« Juger, c'est aimer écouter, essayer de comprendre, vouloir décider. »* Et Régis de Jorna de questionner : *« Quelle société veut-on ? »*

Théo Chiramberro

Cycle Justice et Société, acte 3

Le cycle de conférences dédiées à l'univers judiciaire lancé par le magistrat honoraire Régis de Jorna fait son retour à travers trois dates.

Jamais deux sans trois. Après le succès des deux premières éditions de son cycle de conférences consacré à la justice, Régis de Jorna propose une troisième édition en novembre, avec quelques nouveautés. L'ancien président de la cour d'assises de Paris a prévu trois rendez-vous. Dès le mardi 10 novembre à 20h, le public est invité à assister à une conférence-débat sur le thème *Questions sur la prison… ou la prison en question*. *« D'une curiosité descriptive sur la prison à une interrogation critique, il y a un pas à franchir »*, souligne Régis de Jorna. *« Et c'est sans militantisme, sans angélisme, sans fatalisme. Le but est de parler prison sans cacher les problèmes ni énumérer des solutions toutes faites. »*

Le magistrat honoraire animera cette rencontre et échangera avec un directeur d'établissement pénitentiaire, un magistrat chargé de l'application des peines, un directeur de service pénitentiaire d'insertion et de probation ainsi qu'un médecin exerçant en milieu pénitentiaire. Chacun apportera son éclairage sur l'univers carcéral, ses différentes réalités et sa place dans la société.

Tous concernés

La deuxième soirée, prévue le vendredi 13 novembre, sera exclusivement réservée au public scolaire. *« Il sera question de justice des mineurs »*, raconte l'animateur. *« C'est quelque chose qui les concerne. »* Le point d'orgue de cette troisième édition aura lieu le jeudi 19 novembre, avec *Prison centrale - Et maintenant je sors demain*, de la compagnie des Puys. Cette pièce de théâtre est d'ailleurs à l'origine de la programmation de ce nouveau cycle de conférences *Justice et Société*. Elle raconte la nuit précédant la libération d'un détenu condamné à quatorze ans de réclusion criminelle alors qu'il était mineur. *« J'ai vu la pièce et j'ai trouvé intéressant le fait de se questionner sur le rôle de la prison »*, confie Régis de Jorna. *« C'est d'ailleurs ce que j'ai fait durant les 40 années de ma vie en tant que magistrat. »*

En 2024, Régis de Jorna avait consacré son premier cycle de conférences au terrorisme. L'année suivante, les rencontres avaient porté sur la justice criminelle, les cours d'assises, les cours criminelles départementales et le rôle des jurés. *« Le but est de faire comprendre que tout le monde peut être juré et peut se prononcer sur des peines de prison »*, souligne l'ancien président de cour d'assises.

Théo Chiramberro

- **Entrée libre. Spectacle du 19 novembre : de 12 € à 23 €. Réservation sur spectaclevivanta4.fr**



Le cycle de conférences animé par Régis de Jorna rencontre un grand succès dans la cité angérienne. © Ville de Saint-Jean-d'Angély

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Chez Mabillot, Noël se prépare dès la rentrée

Pour affronter la baisse des températures, la chocolaterie Mabillot invite ses clients à se réchauffer le cœur avec ses créations sucrées hivernales. Elles seront à découvrir au Salon du Chocolat et des Saveurs organisé par le Lions Club.

Pour un chocolatier, Noël se prépare dès septembre, bien avant d'ouvrir la première case du calendrier de l'Avent. *« Il nous faut le temps d'imaginer de nouveaux modèles et d'en produire une grande quantité. Tout doit bientôt être prêt »,* sourit Marceline Mabillot, l'une des cogérantes de cet empire local chocolaté. Cette année, ses étals seront décorés de beaux traîneaux rouges *« avec plein de gourmandises »*, de rennes en chocolat au lait ou noir et de pères Noël ocre. Ses sapins de Noël, composés de mendiants, trôneront également dans la vitrine. *« On le casse et tout se mange. Et il fait toujours son effet ! Ça réunit tout ce que représente Noël : la décoration, l'aspect convivial et l'attente de le manger comme on attendrait les cadeaux. »*

> **"Ça réunit tout ce que représente Noël : la décoration, l'aspect convivial et l'attente de le manger"**



Le sapin se mange dans son entièreté en décomposant les étages faits de mendiants. © C.D.L.

Pour les Mabillot, le chocolat est avant tout une histoire de famille. *« J'ai repris l'affaire avec mon frère, Matthias, il y a maintenant quatre ans. Mon père avait acheté cette pâtisserie à Châteaubernard (Charente, N.D.L.R.), en 1996 avant de la transformer aussi en chocolaterie »,* raconte fièrement la grande sœur de la fratrie. Depuis, leurs saveurs sucrées se sont étendues à la Charente-Maritime avec deux sites à Matha : une pâtisserie-boulangerie et un site de vente où sont fabriquées les confiseries. Les notes complexes de leurs fèves de cacao viendront également jusqu'à Saint-Jean-d'Angély. La chocolaterie Mabillot fera partie des exposants au Salon du chocolat et des saveurs du Lions Club angérien, les 21 et 22 novembre, à la salle Aliénor-d'Aquitaine.

Des recettes aussi secrètes que l'adresse du Père Noël…

En attendant, Marceline Mabillot continue de superviser la création des chocolats de Noël. Ses lutins gourmands continuent d'assembler leurs créations hivernales. *« On produit environ quatre tonnes de chocolat par an, dont environ 1,8 tonne rien que pour Noël. »* Si cet univers fait rêver petits et grands, le laboratoire est à éviter pour les plus friands de sucreries. Crise de foie garantie !

Colorés ou ornés de fruits, les chocolatiers cherchent toujours à nous faire rêver avec de beaux produits. Mais pour Marceline Mabillot, le goût doit être le premier gage de qualité. *« Ce que l'on recherche dans le chocolat, c'est avant tout le goût de cacao. Pour moi, il est composé de trois ou quatre ingrédients maximum. »* Et c'est en cela que cette chocolaterie se différencie. Connues pour leur démarche « *bean to bar* », de la fève à la tablette, les boutiques Mabillot proposent des créations imaginées de A à Z. *« On fabrique tout notre chocolat. »* Labellisée « Artisan gourmand de Nouvelle-Aquitaine », la chocolaterie Mabillot conçoit ses tablettes et autres merveilles à partir de fèves brutes. *« Elles viennent de São Tomé, du Pérou, de République dominicaine et du Congo. Nous travaillons avec de petites coopératives qui garantissent l'absence de travail des enfants. »* Les fèves sont ensuite torréfiées et concassées, avant que le chocolat ne soit moulé. *« Celles du Congo sont par exemple plus puissantes. On choisit le caractère et le goût du chocolat, même si en réalité la fève nous oriente déjà »,* précise-t-elle. Pour le reste, nous n'en saurons pas davantage : leurs recettes restent secrètes. Mais après tout, ne pas tout savoir ne nous permet-il pas de savourer davantage ?

Charlotte Di Lelio

- **La chocolaterie Mabillot est à découvrir au 15e Salon du Chocolat et des Saveurs, organisé par le Lions Club de Saingt-Jean-d'Angély, samedi 21 et dimanche 22 novembre de 10h à 18h à la salle Aliénor-d'Aquitaine. Tarifs : 3 € par adulte et gratuit pour les moins de 12 ans.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

11-Novembre
Cérémonie commémorative à 11h30 au monument aux morts. Un vin d'honneur sera proposé à l'issue de la cérémonie dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Repas d'automne
Organisé par le club Le soleil des ans **mercredi 18 novembre** à 12h à la salle 3 allées d'Aussy. Inscription jeudi 6 novembre au club de 14h à 18h ou par téléphone (aux mêmes horaires) au 05 46 24 00 14 ou par mail avant le 11 novembre à soleildesans17@gmail.com. Tarifs : 23 € pour les adhérents sinon 26 €. Ramener ses couverts. Le club sera fermé le mardi 10 novembre.

Soirée d'information
Les Relais Petite Enfance des Vals de Saintonge organisent une soirée d'information **mardi 10 novembre** à 20h à l'Espace Porte de Niort sur la psychomotricité du jeune enfant. Soirée animée par le psychomotricien Samuel Dusaillant.

10 ans de la Ludothèque
La ludothèque des Vals de Saintonge fêtera ses 10 ans à l'Espace Porte de Niort **mercredi 18 novembre** à partir de 14h. Venez découvrir son fonctionnement aux côtés de ses partenaires, des élus et profitez des diverses activités.

SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP

Soirée choucroute
Samedi 21 novembre à 19h30, animée par l'orchestre Trilogie et organisée par le foyer rural. Prix du Repas 25 €. Inscription auprès de Fabienne à l'épicerie au 05 46 32 05 42 ou Maryse au 06 37 49 46 35.

Les jardins de Mathis
Le Bus de L.E.A. fera étape à la résidence Les Jardins de Mathis **jeudi 5 novembre** de 10h à 16h. Au programme : échanges avec des associations et des professionnels, mini-conférence sur le rôle d'aidant à 11h et activités et de prestations gratuites de bien-être. Gratuit. Renseignement au 05 46 59 23 50.

MAZERAY

11-Novembre
Cérémonie organisée à 11h aux monuments aux morts. Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de ce rassemblement à la salle associative.

ESSOUVERT

Mairie
Le secrétariat de la mairie de Saint-Denis-du-Pin sera exceptionnellement fermé au public **jeudi 12 et vendredi 13 novembre**.

11-Novembre
Cérémonies à 10h aux monuments aux morts de La Benâte et à 11h aux monuments aux morts de Saint-Denis-du-Pin. Un verre de l'amitié sera offert à la fin de chaque rassemblement à la mairie.

COURCELLES

Initiation à l'informatique
Une initiation à l'informatique sera proposée aux Courcellois **à partir du mercredi 18 novembre**, pour cinq semaines, à la salle des associations. Les séances de deux heures auront lieu le mercredi après-midi dès 14h ou 14h30. Inscription obligatoire par téléphone au 06 60 27 81 26 ou par mail à resa.info.courcelles@free.fr Une participation de 5 à 10 € sera demandée pour les fournitures.

LANDES

11-Novembre
Rassemblement organisé devant la mairie à 10h suivi du dépôt d'une gerbe au monument aux morts. À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la salle de la Soie, dans le parc de la mairie.

VARAIZE

Déjeuner dansant
Organisé par l'association BAD (Balade Art Détente) **mercredi 25 novembre**, à 12h, animé par François Duqueyrois. Au menu : punch, assiette aux deux saumons, rôti de chapon sauce foie gras, légumes et fromages. Vins et café compris. Tarif : 27 € adhérents et 30 € non-adhérents. Apporter couverts complets. Inscriptions, avec règlement, avant le jeudi 19 novembre auprès de Nadine au 06 61 98 92 76 ou de Jeanine au 06 72 17 37 49.

ANTEZANT-LA-CHAPELLE

Repas dansant
Organisé par le foyer rural **samedi 28 novembre** à la salle des fêtes, à 21h. Tarif : 32 €. Date limite de réservation le 15 novembre. Contact : 06 61 62 54 70.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

Messes
- Samedi 7 novembre :
18h à Poursay-Garnaud.
- Dimanche 8 novembre :
11h à Saint-Jean-d'Angély.

Contact de la paroisse :
05 46 59 01 24 ou sur paroissejb17@gmail.com

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Le chapiteau de l'A4 a fait vibrer la place du Champ-de-Foire

Installé début octobre pour accueillir les manifestations d'Octobre rose et des spectacles programmés par l'A4, le chapiteau de la place du Champ de foire a rempli ses multiples missions.

Clap de fin pour le chapiteau installé depuis le début du mois d'octobre sur la place du Champ-de-Foire. Le final a eu lieu dimanche 1er novembre avec le spectacle *Bestiaire/Vestiaire* de la compagnie Maison de La, proposant un défilé de mode aux costumes grandioses dans une ambiance de cabaret, où les artistes ont donné le meilleur d'eux-mêmes en déployant leurs talents circassiens. « *C'est une succession d'images plus que d'histoires, de corps plus que de personnages, de sensations plus que de narrations* », commente Antoine Linsale, l'un des principaux artistes de la compagnie Maison de La, à l'origine de ce spectacle hors du commun.



Après le spectacle de cabaret, sur le catwalk, les artistes saluent un public subjugué. © M.A.

Un projet autour de l'humain

Pendant trois heures, autour d'un repas gastronomique entièrement végan, le public a pu savourer ce défilé hors norme. Des corps traversaient l'espace, interrompant parfois leur marche pour faire surgir une voix, une confidence, un fragment d'histoire. « *Magnifique, généreux, talentueux, bluffant, jubilatoire !* » : telles étaient les premières impressions recueillies auprès du public à la sortie du chapiteau.

Le projet a débuté le 7 octobre, avec le chapiteau érigé sur la place du Champ-de-Foire par la compagnie L'MRGée, qui a offert, à travers son spectacle Masculin-es, un voyage acrobatique et sensible dans lequel cinq artistes, issus de différentes disciplines circassiennes, exploraient l'identité et les corps.

Puis, le chapiteau a accueilli des activités d'Octobre rose sous la houlette de l'association l'A4. La compagnie Maison de La s'est installée au début des vacances scolaires pour accueillir une cinquantaine d'enfants qui ont participé à la création de costumes et de masques sur le thème des animaux et des doudous. « *Tous les textiles ont été récupérés, ainsi que différents objets pour les recycler en costumes, masques et accessoires. Beaucoup d'adultes sont intervenus bénévolement et cette synergie a permis des rencontres qui ne se seraient pas faites dans un autre quotidien* », se félicite Céline Bohère, qui a œuvré à la réalisation de ce projet. Une déambulation nocturne réunissant tous les participants des ateliers s'est déroulée vendredi 30 octobre, dans les rues du centre-ville, avec costumes, masques et lanternes, pour le plaisir des grands comme des petits.

70 *costumes*

Enfin, l'organisation du cabaret prévoyait près de 200 repas par représentation, ce qui nécessitait une logistique particulière, avec des cuisines installées derrière le chapiteau et une équipe de bénévoles renforcée pour la préparation de tous les plats. Le chef cuisinier Joey Bondiguet a mis ses talents de designer culinaire au service d'un menu entièrement végan, en faisant preuve d'un savoir-faire subtil dans l'association d'ingrédients inattendus.

Ce cabaret a su relever un véritable défi en démontrant sa capacité à s'adapter à tous les espaces et à la diversité des publics, tout en proposant un spectacle éblouissant. Plus de 70 costumes ont été portés sur scène, dans une ambiance festive, le tout pour un tarif très raisonnable, inférieur à 30 euros.

M.A. (Correspondante)

Christophe DUBUC
vous propose :
▶ fenêtres PVC, bois, aluminium
▶ portes d'entrée
▶ volets battants, coulissants, roulants
▶ moustiquaires, stores
▶ portes de garage
▶ portails, clôtures
▶ automatismes, technologie solaire
MDV Les Menuiseries de Varaize
pour une installation de qualité
4 rue des Corneilles
VARAIZE
06 31 45 53 75
mdvaraize17@gmail.com

AUTOSÉCURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE
AGRÉÉE CAT. L (2,3 ET 4 ROUES)
AGRÉÉE VÉHICULE GAZ ET ÉLECTRIQUE
2 adresses pour mieux vous servir :
AUTOSÉCURITÉ ST-JEAN-D'ANGÉLY
ZAC de la Sacristinerie
8, rue Charente-Maritime
05 46 32 40 55
ZAC de la Grenoblerie
8, bis rue Roger Menaud
05 46 26 79 30
www.autosecurite.com

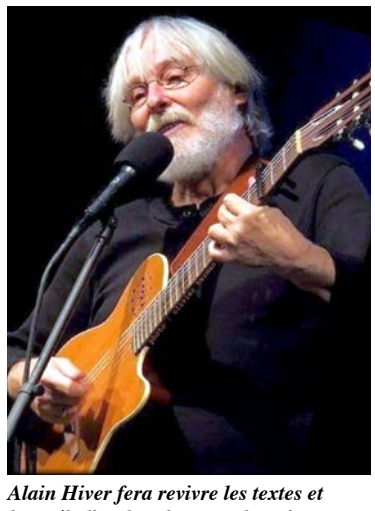
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Alain Hiver revient avec les grands noms de la chanson française

Après avoir rendu hommage à Jean Ferrat et Georges Moustaki lors de ses deux précédents passages à Saint-Jean-d'Angély, Alain Hiver est de retour dimanche 15 novembre à la salle Aliénor-d'Aquitaine avec *À travers chants*.

Jamais deux sans trois. Après Jean Ferrat en 2024 et Georges Moustaki en 2025, Alain Hiver sera de retour à Saint-Jean-d'Angély dimanche 15 novembre. Cette fois, le chanteur et guitariste proposera un voyage musical à travers les grands noms de la chanson française avec son spectacle *À travers chants*. Un concert solidaire organisé par le Comité Soutien Urgence (CSU), qui renouvelle sa confiance à cet amoureux de la chanson française.

Chez Alain Hiver, la chanson française est bien plus qu'une passion : c'est une histoire qui dure depuis l'adolescence. Le Forestier, Brassens, Brel, Ferrat, Moustaki, Leclerc, mais aussi Hugues Aufray, Cabrel, Pierre Perret, Renaud ou encore Boris Vian : autant d'artistes qui l'accompagnent depuis des décennies et dont il aime faire revivre les textes et les mélodies. Seul avec sa guitare, il s'approprie leurs chansons avec cette sensibilité qui lui est propre, sans jamais trahir l'esprit de leurs auteurs.



Alain Hiver fera revivre les textes et les mélodies des plus grands artistes français. © Alain Hiver

Depuis l'âge de 15 ans, Alain Hiver garde précieusement dans un coin de sa mémoire ces chansons qu'il a appris à aimer, à chanter et à faire siennes. Des textes qu'il connaît sur le bout des doigts et qu'il prend toujours autant de plaisir à partager avec son public. Avec *À travers chants*, il ouvre en quelque sorte son carnet de souvenirs, entre nostalgie, humour et émotion. L'occasion de redécouvrir quelques pépites parfois oubliées et de fredonner des refrains qui ont traversé les générations.

À Saint-Jean-d'Angély, l'artiste commence d'ailleurs à avoir ses habitudes. En novembre 2024, son hommage à Jean Ferrat avait séduit les spectateurs. Un an plus tard, près de 300 personnes étaient venues l'applaudir pour son interprétation des chansons de Georges Moustaki. Deux rendez-vous qui ont conforté le Comité Soutien Urgence dans son choix de faire revenir ce chanteur attaché aux mots et à ceux qui les ont écrits.

Cette troisième représentation s'inscrit une nouvelle fois dans une démarche solidaire portée par l'association angérienne, qui vient en aide aux personnes en difficulté. Une occasion de conjuguer plaisir musical et générosité autour des grands classiques de la chanson française.

- **Dimanche 15 novembre, à 15h, salle Aliénor-d'Aquitaine. Ouverture des portes à 14h. Tarif : 15 €. Réservation auprès de l'Office de tourisme des Vals de Saintonge au 05 54 67 13 29.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Deux spectacles, deux visions du cirque

Samedi 14 novembre, l'Eden accueille la Nuit du cirque, proposée par l'association A4. Au programme, deux créations aux univers singuliers, entre acrobaties et arts visuels.

C'est un rendez-vous désormais bien installé dans la programmation culturelle angérienne. Chaque année, la Nuit du cirque revient avec de nouvelles propositions, offrant au public l'occasion de découvrir la diversité du cirque contemporain. Pour cette édition, l'association A4 a choisi de réunir deux spectacles qui, malgré leurs approches différentes, partagent une même volonté : explorer les relations entre le corps et la matière. D'un côté, une création collective portée par de jeunes artistes en formation, de l'autre, une performance intimiste née de plusieurs années de recherche.

La soirée s'ouvrira avec *Des bonnes personnes*, un spectacle réunissant quatre élèves de la 27e promotion de l'École nationale de cirque de Châtellerault (ENCC). Sous la direction de Chiara Marchese, artiste de la Wow Compagnie, Noémie Brangier, Erwenn Deroy, Elfie Bernard et Angelo Carfantan Jenkins ont exploré de nouvelles formes d'expression à travers les portés acrobatiques sur planche, l'acrobatie et le main à main. Cette création de 35 minutes mêle performances physiques, arts visuels et manipulation d'objets. Les jeunes circassiens ont notamment travaillé à partir de matériaux modestes, utilisés pour fabriquer des marionnettes et imaginer de nouvelles interactions entre les corps et les objets. Une démarche qui s'inscrit dans l'univers artistique de Chiara Marchese, où les matières plastiques, le chant et l'authenticité de la présence occupent une place centrale.

Nouveaux langages circassiens

Au-delà des prouesses acrobatiques, *Des bonnes personnes* porte un regard sur la société contemporaine. Le dialogue entre les corps et les matériaux devient un moyen d'aborder les enjeux politiques et environnementaux, tout en interrogeant les notions de collectif et de bienveillance. Pour construire cette proposition, les élèves ont expérimenté différentes formes d'improvisation et d'écriture scénique, en duo comme en groupe. Le travail autour des marionnettes leur a également permis d'élargir leur pratique à d'autres disciplines. L'objectif : découvrir de nouveaux langages circassiens et réfléchir à la manière dont ces pratiques peuvent contribuer à construire une expression commune.



La 27e promotion de l'École nationale de cirque de Châtellerault présentera « Des bonnes personnes », qui porte un regard sur la société contemporaine. *© ENCC*

La seconde partie de soirée prendra une direction différente avec *O – Ode à la douceur*, une performance de la compagnie La Frontera, conçue et interprétée par Stefan Kinsman. Dans ce seul-en-scène d'à peine une heure, l'artiste fait le choix du dépouillement pour explorer la relation entre le corps humain et la matière.

Un cercle de métal ou de bois, un corps, un espace vide : le dispositif scénique se réduit à quelques éléments essentiels. La lumière, le silence et les mouvements donnent naissance à un dialogue entre l'animé et l'inanimé. Loin d'une succession de figures spectaculaires, la performance invite le public à observer autrement les gestes, les équilibres et les interactions entre l'artiste et son agrès. Cette création est l'aboutissement de trois années de recherche au cours desquelles Stefan Kinsman a recentré sa démarche sur les fondements de la pratique circassienne.

« À travers la recherche menée pendant trois ans, le cirque m'est apparu simplement comme une relation entre un corps humain et la matière. Tout agrès est fait de matière et offre au corps une manière unique de bouger, d'être », explique l'artiste. Cette réflexion l'a conduit à développer un travail centré sur le corps et le cercle, en cherchant à dépasser la seule dimension technique de l'agrès pour en révéler la sensibilité. *« Je m'éloigne des influences théâtrales pour revenir à l'essence même du cirque : la pratique physique, personnelle et intime avec la matière, avec un agrès »*, précise-t-il.

Accessible à partir de 8 ans, cette seconde proposition complétera une soirée faisant dialoguer deux générations d'artistes et deux façons d'envisager le cirque contemporain.

A.L.

- **Billetterie en ligne sur spectaclevivanta4.fr**



SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP

Une chasse aux bonbons pleine de mystère aux Jardins de Mathis



Une chasse aux bonbons était organisée dans la résidence à l'occasion d'Halloween. *© Les Jardins de Mathis*

Samedi 24 octobre, la résidence Les Jardins de Mathis a pris des airs de château hanté à l'occasion d'une chasse aux bonbons organisée pour Halloween. Pour cette journée placée sous le signe du partage intergénérationnel, les résidents ont accueilli des écoliers de Saint-Julien ainsi que des enfants du village d'enfants SOS de Fontcouverte. Pour l'occasion, la sorcière Citrouillette avait préparé un coffre rempli de friandises. Mais un petit fantôme farceur avait décidé de jouer un mauvais tour en dissimulant le précieux trésor quelque part dans la résidence. Les enfants se sont alors transformés en détectives, épaulés dans leurs recherches par les résidents. Munis d'indices, petits et grands ont uni leurs efforts pour résoudre une série d'énigmes et retrouver la cachette du coffre. Grâce à leur persévérance et à leur esprit d'équipe, les jeunes enquêteurs ont finalement réussi à mettre la main sur les bonbons tant convoités. Entre mystère, rires et gourmandises, cette animation a offert un beau moment de complicité entre les générations, pour le plus grand plaisir des enfants comme des résidents.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Une soirée musicale et solidaire au profit des Restos du Cœur



Sur scène, le public retrouvera plusieurs artistes locaux. *© Magnific*

La solidarité sera à l'honneur vendredi 13 novembre à Saint-Jean-d'Angély. À partir de 20h, la salle Aliénor-d'Aquitaine accueillera *Cœurs en lumière*, une soirée musicale organisée par le Rotary Club angérien au profit des Restos du Cœur. Inspiré du célèbre spectacle des Enfoirés, cet événement réunira sur scène une quinzaine d'artistes bénévoles de la région, mobilisés pour la bonne cause.

À l'origine de cette initiative, Séverine Dansin, chanteuse et membre du Rotary Club angérien. Installée dans les Vals de Saintonge, elle a souhaité mettre son expérience musicale et son réseau d'artistes au service d'un projet à la fois festif et solidaire. Sur scène, le public retrouvera notamment Nathalie de Lust For, Yannick de Mealteampotes, Alain de Supernova, Cathy Juillot ou encore la compagnie Evidence. D'autres artistes, parmi lesquels Dylan, Aurore de la compagnie Idéosphère, Jolyne, Méli, Rick Roots et Les 4 Elles, participeront également à cette soirée placée sous le signe du partage.

Avec un répertoire allant des années 1950 à aujourd'hui, mêlant variété française et internationale, les artistes promettent un spectacle intergénérationnel, où se succéderont les univers musicaux et les interprétations. Tous se produiront bénévolement afin de soutenir l'action des Restos du Cœur.

Au-delà des prestations musicales, cette soirée repose sur une mobilisation collective. Le Lion's Club de Saint-Jean-d'Angély apporte notamment son soutien en prêtant du matériel son et lumière, tandis que plusieurs bénévoles participent à l'organisation technique du spectacle.

- **Vendredi 13 novembre à 20h, à la salle Aliénor-d'Aquitaine. Tarif : 10€, gratuit moins de 12 ans. Les bénéfices seront reversés aux Restos du Cœur. Renseignements au 06 75 62 38 68.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Un habitué remporte 700 000 euros au Café de Paris

Un joueur régulier du Café de Paris, à Saint-Jean-d'Angély, a décroché le jackpot de 700 000 euros au jeu Crescendo de la Française des jeux, samedi 24 octobre. Une belle surprise pour le gérant de l'établissement, Antoine Séris.



Le gérant du Café de Paris se réjouit de voir l'un de ses habitués décrocher le jackpot dans son établissement. *© T.C.*

La chance a souri à un habitué du Café de Paris ! Samedi 24 octobre, à 19 h, un joueur fréquentant régulièrement l'établissement de Saint-Jean-d'Angély a remporté le jackpot de 700 000 euros au jeu Crescendo de la Française des jeux. Antoine Séris, gérant du Café de Paris depuis quatre ans et demi, a appris la nouvelle quelques jours plus tard, lorsque le gagnant est venu lui annoncer sa bonne fortune. *« Il est venu mardi en me disant qu'il avait gagné. On a vérifié, le scanner a annoncé « gros lot ». Je l'ai mis en relation avec le centre de paiement FDJ de La Rochelle »*, raconte le patron.

« Ça fait une belle anecdote à raconter »

Ce dernier ignore encore ce que le nouveau gagnant compte faire de cette somme. Il attend désormais de recevoir une affiche officielle indiquant le montant remporté. *« Je suis heureux que ce soit un habitué qui gagne le jackpot. Ça fait une belle anecdote à raconter. »*

Pour Antoine Séris, il s'agit du premier gros gain enregistré depuis qu'il est à la tête de l'établissement. Pourtant, le Café de Paris a déjà connu des fortunes exceptionnelles. En 2006, un joueur y avait remporté 1,53 million d'euros, puis un autre avait empoché 2 millions d'euros en 2009. Depuis, les années ont passé sans qu'un gain de cette ampleur ne vienne marquer l'histoire du bar.

Le jackpot de 700 000 euros vient donc rompre une longue attente. Saint-Jean-d'Angély avait déjà connu un autre coup de chance il y a quelques mois : un joueur avait alors remporté 600 000 euros au Maxi BlackJack, dans un autre établissement de la ville. Lancé par la Française des jeux en novembre 2025, Crescendo est un jeu de tirage organisé chaque samedi. Son principe repose sur sept tirages successifs, programmés chaque heure entre 13 h et 19 h.

Une grille coûte un euro. Le joueur doit sélectionner dix numéros parmi les 25 proposés. Une lettre est également attribuée automatiquement à chaque grille. Le jackpot débute à 100 000 euros. Si aucun joueur ne le remporte, il augmente de 100 000 euros au tirage suivant, jusqu'à atteindre 700 000 euros lors du dernier tirage de la journée. Si personne ne trouve les dix bons numéros à 19 h, le jackpot est alors redistribué aux gagnants des rangs inférieurs, selon les règles du jeu.

Le joueur du Café de Paris a donc décroché le gain maximal de la journée, au terme de cette dernière étape. C'est une combinaison gagnante qui transforme un samedi ordinaire en un souvenir exceptionnel pour cet habitué… et pour le commerce angérien.

Théo Chiramberro

VARAIZE

Jeannine Rémuzeau : un sourire qui brille depuis 100 ans

Jeannine Rémuzeau a soufflé ses cent bougies entourée de quatre générations qui lui ont rendu l'amour qu'elle a toujours donné autour d'elle.



Jeannine Rémuzeau a célébré son centième anniversaire avec ses proches. *© Famille*

Cent ans. N'est-ce pas la plus belle chose à écrire dans l'histoire d'une vie ? Jeannine Rémuzeau a eu la chance de franchir ce cap symbolique entourée de sa famille. Le 28 août, elle a été comblée de fleurs et de tendresse pour célébrer sa vie et son parcours, qui débute en 1926 à la ferme du Breuil, à Cherbonnières, où elle passera une grande partie de son enfance.

Jeannine Rémuzeau se souvient certainement du temps où elle allait garder les vaches. L'école rythmera également ses journées. Elle obtiendra son certificat d'études et apprendra les rouages de son futur métier : la couture. Les années passent, Jeannine grandit. La guerre ne l'empêchera pas de vivre et de s'épanouir en tant que jeune femme. Les jeunes gens trouvaient toujours des occasions de s'amuser et de danser. À 18 ans, une rencontre bouleversera sa vie : celle de Louis, qui deviendra son mari lors d'une froide journée d'hiver. C'était un samedi, le 30 décembre 1944. À la suite de ce mariage, Jeannine devient Varaizienne en rejoignant le foyer de ses beaux-parents. Ses garçons verront le jour dans cette maison.

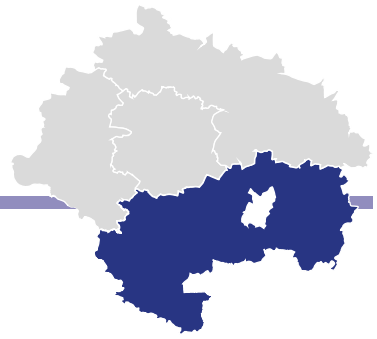
Jeannine Rémuzeau et sa famille s'installeront ensuite dans une maison léguée par un certain M. Blanzac, qui remercia ainsi la mère de famille pour les soins qu'elle lui avait prodigués durant les dernières années de sa vie. Cette maison, Jeannine et Louis se l'approprieront en fleurissant le jardin à leur goût. Le sourire de Jeannine traversera les années et les souvenirs. Employée en 1970 à la boulangerie Pichard pour livrer le pain, elle gagnera la sympathie de tous les enfants du village en leur offrant des friandises lors de ses passages. À la retraite, son amitié et sa chaleur humaine rayonneront au sein de différents clubs, auprès de ses amis.

Cet amour des autres lui a été rendu à l'occasion de son centième anniversaire. Comme chaque année, ses quatre petites-filles, ses six arrière-petits-enfants et ses quatre arrière-arrière-petits-enfants lui ont souhaité un joyeux anniversaire.

Charlotte Di Lelio

CORRESPONDANT
Kevin BAUDY - 06 17 91 63 05
Pierrette LACLIE - 05 46 95 95 51

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



BURIE

La maison partagée pour briser la solitude

Aménagé dans un ensemble immobilier entièrement rénové, ce nouveau lieu de vie entend offrir une alternative entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement spécialisé.

Élus, professionnels de santé, commerçants, artisans et riverains se sont retrouvés vendredi 23 octobre pour l'inauguration du Clos du Puits, à Burie. Plusieurs représentants des communes voisines, notamment de Cognac, Cherves-Richemont, Villars-les-Bois et Saint-Césaire, avaient également fait le déplacement pour découvrir cette nouvelle structure d'habitat partagé destinée aux personnes âgées. Un projet qui entend proposer une alternative aux modes d'hébergement traditionnels, en associant indépendance, confort et vie collective.

À l'origine de cette initiative, une réflexion sur le vieillissement et les conditions de vie des seniors. Dans son discours, Aldo Gimon, président fondateur du Clos du Puits, a expliqué avoir imaginé cette résidence « *en pensant à nos parents et au cadre de vie que nous aurions aimé leur offrir en plein centre-bourg de Burie* ». Une volonté qui a guidé la conception de cet ensemble immobilier, pensé pour offrir aux résidents un environnement à la fois convivial, sécurisant et respectueux de leur autonomie.



Concrétisé en seulement un an, le projet a nécessité la rénovation de deux bâtiments, entièrement repensés pour conjuguer espaces privatifs et lieux de vie communs. *© Le Clos du Puits*

Sept logements entre espaces privés et vie collective

Concrétisé en seulement un an, le projet a nécessité la rénovation de deux bâtiments, entièrement repensés pour conjuguer espaces privatifs et lieux de vie communs. La maison principale comprend, au rez-de-chaussée, une vaste pièce à vivre et une cuisine partagée destinées à favoriser les moments de convivialité entre les occupants. À l'étage, trois chambres disposent chacune de leur propre salle d'eau et de toilettes, permettant à chaque résident de préserver son intimité. Un ascenseur facilite l'accès à ce niveau.

Le second bâtiment accueille quatre logements indépendants. Au rez-de-chaussée, deux studios ont été spécialement aménagés pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite. À l'étage se trouvent un troisième studio et un appartement de type T2, pouvant notamment accueillir un couple. Une buanderie commune complète les équipements intérieurs, tandis qu'un jardin et une piscine offrent aux résidents des espaces extérieurs propices à la détente et aux échanges.

Au-delà de l'aménagement des lieux, le fonctionnement du Clos du Puits repose sur un équilibre entre autonomie individuelle et convivialité. L'objectif est de permettre à chacun de conserver ses habitudes et son indépendance, sans renoncer aux avantages de la vie en collectivité. Une personne interviendra chaque semaine pour assurer différentes tâches du quotidien, notamment le ménage, les courses ou certains accompagnements.

Une autre façon d'envisager le vieillissement

Des activités et animations collectives seront également proposées afin de favoriser les rencontres, d'entretenir le lien social et de rompre l'isolement, qui peut parfois accompagner l'avancée en âge.

Avec cette réalisation, Burie accueille une forme d'habitat qui entend répondre à une préoccupation croissante : permettre aux personnes âgées de vieillir dans de bonnes conditions, en conservant leur indépendance tout en bénéficiant d'un environnement collectif et rassurant. À mi-chemin entre le logement individuel et l'hébergement collectif, le Clos du Puits propose ainsi une autre manière d'aborder le vieillissement, en privilégiant la liberté de chacun et le partage au quotidien.

L'implantation de la résidence en plein centre-bourg constitue également un atout. Elle permet aux occupants de rester à proximité des commerces, des services et de la vie locale, tout en conservant un lien avec leur environnement. Une dimension importante dans la philosophie de ce projet, qui souhaite faire de l'habitat partagé un lieu de vie ouvert sur la commune.

La concrétisation du Clos du Puits a mobilisé plusieurs acteurs locaux. Lors de l'inauguration, Aldo Gimon a notamment tenu à saluer le soutien de l'ancien maire Gérard Perrin et des conseillers municipaux Joël Lavergne et Jean-Paul Roullin, ainsi que le travail du cabinet d'architecture Aerts et des entreprises intervenues sur le chantier. L'opération a bénéficié d'un financement du Crédit Mutuel et pourrait prochainement recevoir une subvention de la Communauté d'agglomération.

P. L. (Correspondante)

- **Des journées portes ouvertes sont en préparation pour la fin du mois de novembre au 26 avenue de la République. Pour visiter cette maison partagée et les logements, contacter le 06 42 50 50 72.**



L'un des intérieurs de la maison partagée. *© Le Clos du Puits*

MATHA

L'association CinéMatha mise sur la nouveauté

Portée par une équipe de bénévoles motivés, l'association entend poursuivre ses efforts pour faire vivre le cinéma Le Forum.

Comment attirer du public au cinéma en milieu rural ? C'est l'épineuse question que l'association CinéMatha tente de résoudre depuis longtemps. Au cinéma Le Forum, les chiffres de fréquentation sont pourtant en hausse, signe d'une dynamique encourageante pour l'équipe associative.

2 596 entrées en 2026

De janvier à octobre 2026, le cinéma a enregistré 2 596 entrées, contre 2 181 sur la même période en 2025. « *Le nombre d'adhérents est également passé de zéro à 34 en un an* », souligne Isabelle Carbonnel, présidente de CinéMatha depuis deux saisons. Une dynamique que l'équipe souhaite confirmer, notamment grâce à l'implication des bénévoles.

Parmi les temps forts de l'année figure l'organisation du premier festival Anime-Manga, en mars 2026. Avec six films à l'affiche, dont des classiques comme *Princesse Mononoké*, une avant-première et plusieurs animations autour de la culture asiatique, l'événement a attiré 250 visiteurs durant le week-end. Une première expérience jugée satisfaisante, qui encourage l'association à préparer une deuxième édition.

> *« Il faut qu'on améliore notre visibilité »*

Pour la suite, CinéMatha souhaite multiplier les événements spéciaux, comme les ciné-débats et les soirées thématiques, tout en poursuivant ses collaborations avec les associations, les écoles, le centre de loisirs et la médiathèque. Les problèmes récurrents de chauffage ont été réglés et un système de climatisation a été installé pour améliorer le confort des spectateurs.



L'association espère attirer d'avantage de spectateurs au cinéma Le Forum. *© CinéMatha*

La programmation habituelle pourra également être enrichie de séances à la demande, en fonction des projets des acteurs locaux. Une réflexion est par ailleurs engagée sur l'adaptation des horaires de projection aux attentes du public. « *On entend encore des personnes nous demander s'il y a un cinéma à Matha* », observe la présidente. « *Il faut qu'on améliore notre visibilité dans la commune et sur internet.* »

Une nouvelle projectionniste

Cette nouvelle saison est également marquée par plusieurs changements au sein de l'équipe. Après dix années de bons et loyaux services, le projectionniste David Cours fait valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé par une jeune projectionniste prénommée Thaïs. Plusieurs nouveaux membres ont également rejoint le conseil d'administration.

Forte de cette fréquentation en hausse, CinéMatha entend désormais consolider sa situation financière, fidéliser son public et pérenniser l'emploi de sa nouvelle projectionniste.

Théo Chiramberro

PAROISSES

Saint-Hilaire/Brizambourg/Burie
Célébrations dominicales :
- Samedi 7 novembre : messe anticipée à Burie à 17h30.
- Dimanche 8 novembre : messes à Chérac à 9h et à Burie à 10h30.

En semaine :
- Jeudi 5 novembre : messe à Burie à 9h
- Vendredi 6 novembre : messe à St-Hilaire à midi (oratoire de la maison paroissiale).

Contacts des paroisses :
Pour Saint-Hilaire-de-Villefranche : 05 46 95 33 80 ou 06 11 96 23 72, pshdvsainthilaire@gmail.com (presbytère, entrée rue des Ormeaux) ; pour Burie : 09 51 70 50 29, pbstv@gmail.com

MATHA

Le Forum
- Jeudi 5 novembre :
La porte des dieux à 20h45 (VO).
- Vendredi 6 et samedi 7 novembre :
The social reckoning à 20h45.
- Dimanche 8 novembre :
Ni vue, ni connue à 15h.
- Lundi 9 novembre :
Ni vue, ni connue à 20h45.

11-Novembre
Cérémonie organisée par la municipalité avec rassemblement devant la mairie à 10 h 30. Un défilé est ensuite prévu jusqu'au monument aux morts avec la participation des gendarmes, des pompiers, des cadets de la sécurité, du souvenir français, des écoles et de l'AIDEM. Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la commémoration.

SAINT-HILAIRE-DE-V.

11-Novembre
Les cérémonies débuteront à 10 h 30 devant l'église de Nantillé, puis à 11h place du cimetière à Juicq, à 11h30 au cimetière de La Frédière et à 12h au square des Combattants et de la Paix à Saint-Hilaire-de-Villefranche. Des dépôts de gerbes sont prévus à chaque étape. Un vin d'honneur clôturera les cérémonies à la salle polyvalente Jean-Garnier de Saint-Hilaire-de-Villefranche.

LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY

AAPPMA La Truite
L'assemblée générale élective de l'association se déroulera **vendredi 6 novembre**, à 18 h 30, au foyer rural. À l'ordre du jour : un bref bilan des activités de l'association, suivi de l'élection des membres de son conseil d'administration.

NANTILLÉ

Coupure d'électricité
En raison de travaux sur le réseau électrique, Enedis annonce une ou plusieurs coupures de courant **jeudi 5 novembre**, entre 9h et 12h. Sont concernés : les rues des Fleurs, de la Prée, de Chez Lebeau et de Chez Lebaud, ainsi que la route de la Borderie, Laleu et la Métairie. Les habitants concernés sont invités à débrancher leurs appareils sensibles pendant l'intervention.

CHANIERS

Table ronde
Organisée par Le Cercle des Amateurs de Curiosités 17 en partenariat avec l'association saintaise Ensemble autour de la mort, sur le thème des funérailles écologiques et économiques, **samedi 14 novembre** à 15h dans la salle Atelier 10 à côté de la mairie. La rencontre permettra de découvrir des alternatives funéraires plus écologiques et économiques et d'échanger librement sur le sujet. Participation au chapeau. Nombre de places limité. Réservation par mail à cercleamateurscuriosites@gmail.com.

VIDANGES SNATI
ST-JEAN D'ANGÉLY 05 46 32 46 34
TARIFS COMPÉTITIFS TVA 10 %
INTERVENTION RAPIDE Semaine complète
VIDANGE ET NETTOYAGE TOUTES FOSSES
• DÉBOUCHAGE EN HAUTE PRESSION DES CANALISATIONS
• NETTOYAGE DES CUVES À FIOUL (entreprise agréée)

Pompes Funèbres Alter
24h/24 7j/7
AULNAY
4, route de Saintes
05 46 33 31 29
MATHA
2, allée des Églantines
05 46 33 37 62
• Articles et monuments funéraires
• Travaux de cimetière
• 2 chambres funéraires
• Transport avant et après mise en bière, toutes distances
• Organisation complète des obsèques

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Le Pôle Santé Hilairois recherche quatre dentistes

Le pôle de santé de Saint-Hilaire-de-Villefranche a noué un partenariat avec Carré Phoenix, un important cabinet dentaire rochelais, pour trouver quatre dentistes.



L'équipe du Pôle Santé Hilairois est prête à s'étoffer. © T.C.

C'est la suite logique pour Pauline Tardy. L'éducatrice spécialisée a ouvert le Pôle Santé Hilairois en 2022. Rapidement, plusieurs praticiens de différentes spécialités l'ont rejointe. Parmi eux, des médecins généralistes, un psychologue, un ostéopathe, une diététicienne, un thérapeute familial, un kinésithérapeute… Plus récemment, un addictologue s'est installé mardi 3 novembre. Le succès est tel qu'un bâtiment a dû être construit pour accueillir le kinésithérapeute.

> *« La situation des soins dentaires est urgente »*

Naturellement, Pauline Tardy cherche continuellement à accueillir de nouveaux praticiens. Cette fois, elle vise les dentistes. « *L'an dernier, j'ai été invité à une inauguration par Carré Phoenix à La Rochelle*, raconte-t-elle. *Je leur ai proposé d'être comme une antenne rurale. Au début, ils n'étaient pas chauds puis ont finalement accepté. Ils se chargent de trouver 4 dentistes dont un orthodontiste et je m'occupe de construire un local de 200 à 300 m² ici* », explique la directrice du pôle santé. Le projet semble gagnant-gagnant : Carré Phoenix se charge déjà d'accompagner des dentistes juniors dans leur installation tout en assurant un tutorat. Une offre d'emploi a déjà été publiée à destination des chirurgiens-dentistes omnipraticiens. Elle vise les jeunes diplômés qui veulent s'installer dans une zone à forte demande médicale. « *La situation des soins dentaires est urgente*, insiste Pauline Tardy. *Les dentistes bénéficient d'une aide à l'installation importante et il y a une fiscalité avantageuse pour les attirer dans ces zones* ».

Un cadre de vie agréable

Encore faut-il convaincre les chirurgiens-dentistes de venir en Vals de Saintonge. La zone est idéalement située entre Bordeaux, La Rochelle, Poitiers et Niort. Mais les spécialistes sont déjà dans les grandes villes. Pauline Tardy a entrepris plusieurs projets immobiliers pour améliorer le confort des Hilairois : une zone d'activité commerciale qui a été récemment inaugurée. Elle comprend le local du kinésithérapeute, un magasin U, une laverie extérieure, un dog wash, un distributeur de pizza et un locker pour colis. « *Mon souhait a toujours été de proposer une offre alimentaire et commerciale à Saint-Hilaire-de-Villefranche*, rappelle l'entrepreneuse. *Toutes ces offres permettent de montrer le sérieux de notre candidature dans la recherche de dentistes* ».

Reste la possibilité d'attirer des internationaux. Carré Phoenix a par exemple recruté une dentiste sud-américaine. Dans ces cas-là, le cabinet l'accompagne dans l'apprentissage du français. Cela peut être également fait en rejoignant le Pôle Santé Hilairois.

Théo Chiramberro

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Une future miss hilairoise ?

Si Miss France 2027 sera élue en décembre prochain, il faudra attendre février pour découvrir qui sera notre Miss Teen Petite Universe Poitou-Charentes. Parmi les candidates en lice se trouve une Hilairoise : Lilou Lévêque.



Lilou Lévêque espère maîtriser son stress avant le grand jour.
© Miss Petite Universe Poitou-Charente

Comme beaucoup de petites filles, Lilou Lévêque a rêvé devant les Miss France. Paillettes, robes et défilés en musique ne seront bientôt plus un simple fantasme pour elle. À 17 ans, celle qui aspire à devenir aide-soignante se lance dans les concours de beauté. Depuis le 28 octobre, Lilou participe à l'aventure Miss Petite Universe Poitou-Charentes. « *J'ai toujours aimé les concours, mais je n'ai jamais osé en faire. Mes copines m'y ont poussée et je n'ai même pas eu le temps de leur dire non !* », s'amuse la jeune candidate.

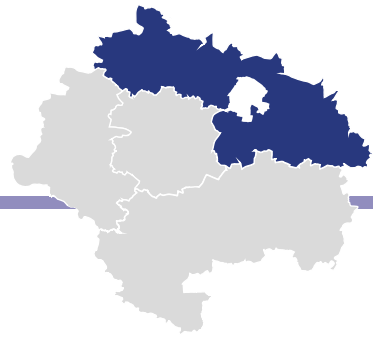
Ses premiers pas de miss se sont déroulés dans la bonne humeur. Après avoir sympathisé avec les autres candidates de la catégorie adolescente, l'apprentie miss a découvert le thème de l'élection, qui aura lieu en février prochain : l'ascension du show américain. Lilou s'est ensuite essayée à l'épreuve du défilé : « *Je sais marcher en talons, mais ceux-là étaient trop grands !* », plaisante-t-elle. Ces premiers allers-retours lui ont rappelé un joli souvenir d'enfance. « *Quand ma mère travaillait de nuit et que je devais garder mes frères et sœurs, je lui prenais ses talons dès qu'elle partait. J'aimais bien marcher avec !* » Prochain rendez-vous ce dimanche pour perfectionner sa technique, avant le grand spectacle au Bocapole, à Bressuire. « *Il faut apprendre les chorégraphies et continuer de s'entraîner* », conclut-elle, plus motivée que jamais.

Charlotte Di Lelio

- **L'élection aura lieu le samedi 20 février à 20h au Bocapole de Bressuire. Possibilité d'acheter sa place dès aujourd'hui sur misspetiteuniversefrance.org**

CORRESPONDANTS
Sabine BÉSIAT - 06 07 16 26 21
Philippe TUMO - 06 20 01 70 06

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



AULNAY-DE-SAINTONGE

Des dossiers variés au menu du conseil municipal

Réuni vendredi 30 octobre, le conseil municipal d'Aulnay a abordé plusieurs dossiers, de la sécurité de l'Ehpad à la prévention des risques majeurs. Le maire a également dénoncé une inégalité fiscale concernant les ordures ménagères.

La séance de conseil municipal du vendredi 30 octobre a débuté de manière tout à fait conventionnelle. Les sujets à l'ordre du jour n'ont pas vraiment suscité de débats. Faisant suite à une commission d'appel d'offres, l'attribution du marché de travaux concernant l'installation de portes coupe-feu à l'Ehpad de l'Ouche des Carmes ne remet pas en question le projet d'agrandissement de l'établissement. *« Ces aménagements ont été demandés par la commission de sécurité ; il s'agit de sécuriser les personnes alitées, nous n'avons pas le choix »,* a précisé le maire, Stéphane Chedouteaud.

Thomas Bierry a ensuite présenté le nouveau Plan communal de sauvegarde (PCS) qui définit l'organisation et les moyens mobilisables en cas de crise majeure pouvant impacter la population, comme les inondations, les tempêtes, les tremblements de terre ou les accidents. Dans ce même registre, l'élu qui a pris en charge ce dossier a annoncé que le Dossier d'information communal sur les risques majeurs serait prochainement remis aux habitants. Le DICRIM est un document qui a pour objectif d'informer la population de l'existence des risques et des mesures de prévention prévues par la mairie. Il vise à responsabiliser chaque citoyen pour sa propre mise en sécurité, en parallèle des mesures déployées par la collectivité dans le cadre de son PCS.

Des sujets très variés

Les élus ont aussi voté à l'unanimité le renouvellement de la convention multipartite concernant l'utilisation des locaux du collège pour le CAP Maroquinerie. Cette convention est signée par le Département, la mairie, l'Éducation nationale et le CFA. Les bons résultats au CAP et un important taux d'emploi en CDI à l'issue de cette formation justifient, si besoin était, le renouvellement de cette convention pour trois ans.

La mise à disposition du terrain synthétique pour le club de hockey a également été validée. Une délibération modificative du budget principal a été votée. Elle concernait l'achat d'un tableau représentant la mairie, le bâtiment du CCAS et le donjon, réalisé par Jacky Bellaguet, membre de la Palette angérienne. Ce tableau sera accroché dans la salle des mariages.

Les élus ont décidé de suivre la proposition de l'association des maires de France en abondant pour 500 € au fonds de soutien aux communes sinistrées lors des incendies de l'été passé. La gratuité des emplacements pour les commerçants non sédentaires du marché pour le dernier trimestre 2026 a fait l'objet de discussions et n'a pas été votée à l'unanimité. En revanche, la proposition d'augmenter le montant du chèque-cadeau attribué aux agents communaux a été acceptée par l'ensemble du conseil.

Le maire a terminé la séance officielle par une information financière assez technique sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette TEOM pénalise selon lui les Aulnaysiens par rapport aux autres habitants des Vals de Saintonge, une inégalité que le maire n'admet pas et entend bien combattre au niveau de l'intercommunalité.

S.B. (Correspondante)



Florence Bouhet et Pascale Simon : l'une part, l'autre arrive, mais les deux ont été mises à l'honneur à l'issue du conseil municipal. © S.B.

Un départ… et une arrivée

La fin de séance du conseil municipal a pris un ton plus léger lorsque le maire, Stéphane Chedouteaud, a raconté avec amusement la dernière mission qu'il avait confiée à Florence Bouhet avant son départ définitif à la retraite : celle de trouver un beau portrait du premier président de la République ! Le cadre est venu compléter la galerie de portraits de tous les présidents français, de Louis-Napoléon Bonaparte à Emmanuel Macron. « *Elle a choisi le portrait, le cadre, elle s'est chargée de tout, avec toujours cette énergie qu'on lui connaît !* » Il faut dire que l'élu et l'agente se connaissent depuis 28 ans et ont longtemps travaillé ensemble.
Le maire a ensuite présenté Pascale Simon, qui vient de rejoindre la mairie au poste d'agente d'accueil et d'assistante administrative. Elle a suivi son compagnon, venu s'installer dans les Deux-Sèvres. Forte d'une solide expérience, elle arrive de Ballan-Miré, commune d'Indre-et-Loire, où elle a travaillé pendant de nombreuses années.

AULNAY

Soirée Beaujolais nouveau
Organisé par le Foyer Rural de Coivert **dimanche 22 novembre** à partir de midi à la salle des fêtes. Dégustation accompagnée par un kir et son amuse-bouche, un coq au vin, du fromage, de la tarte tatin et boissons comprises. Tarif unique de 20 €. Inscription obligatoire en urgence avec paiement à l'inscription au 05 16 87 95 60, 06 82 77 00 01, 05 46 24 09 25 ou 06 71 59 96 62.

LOULAY

Découverte de la boule loisir
Vendredi 6 novembre, de 15h à 19h, le club de boule lyonnaise et de pétanque de Loulay propose une animation découverte de la boule loisir, au boulodrome situé près de la bibliothèque, au foyer rural. Ouverte à tous, cette activité ludique et conviviale peut se pratiquer seul, en couple, en famille ou entre amis. L'occasion de découvrir différentes pratiques du sport-boules dans la bonne humeur. Renseignements au 05 46 33 92 15, au 05 46 24 60 74 ou au 06 78 43 09 32.

COURANT

11-Novembre
Cérémonie à partir de 11h au monument aux morts. Un verre d'amitié sera offert à l'issue de cette cérémonie à la salle des mariages de la mairie.

NÉRÉ

11-Novembre
Cérémonie à 11h30 sur la place de la Mairie. À l'issue de cette cérémonie, un verre de l'amitié sera proposé au bar Les 3 Places.

LOIRÉ-SUR-NIE

Dîner dansant
Organisé par le Comité des fêtes **samedi 7 novembre** à 19 h 30 à la salle des fêtes. Au menu : apéritif, salade du Sud-Ouest, cuisse de canard confite, pommes de terre sarladaises, légumes, fromage, salade, dessert, vin et café compris. Tarif : 25 €, paiement à l'inscription. Places limitées. Réservation au 06 22 50 49 77 ou 06 80 68 18 38.

Coupure de courant
Dans le cadre de travaux ENEDIS, des coupures de courant sont programmées **jeudi 12 novembre** de 8h à 15h15.

LA CROIX-COMTESSE

Amitié villageoise
Assemblée générale **vendredi 6 novembre à 19h à la salle communale**. Ordre du jour : rapport moral et financier, élection du tiers sortant, modification de l'article 10 des statuts, projets d'activités 2027, questions diverses. Un vin d'honneur clôturera la séance.

Nettoyage des réservoirs d'eau
Une opération de nettoyage des réservoirs d'eau aura lieu **jeudi 5 novembre** sur le secteur de Dampierre-sur-Boutonne. Cette intervention pourrait entraîner une baisse de pression et de débit d'eau à La Croix-Comtesse jusqu'au lendemain.

SAINT-MANDÉ-SUR-B.

11-Novembre
La cérémonie se déroulera à 11h aux monuments aux morts avec une lecture de discours et un dépôt de gerbe. Un pot de l'amitié sera ensuite offert à 12h au violon.

Repas communal
Organisé par la municipalité à l'issue de la cérémonie commémorative du **11 novembre**. Rendez-vous à 13h à la salle des fêtes. Réservation avant le vendredi 6 novembre au 05 46 33 12 87. Tarifs : 15€ par personne habitant la commune, 18€ pour les personnes extérieurs et gratuit pour les enfants de moins de 13 ans.

SAINT-PIERRE-DE-L'ISLE

11-Novembre
Le rassemblement aura lieu à 11h devant le monument aux morts. À l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera offert à la Salle Jean Nazet. Une collecte de bleuets de France est également prévue.

MESSES

Paroisse d'Aulnay
- Samedi 7 novembre :
10h à Aulnay (messe de la Saint-Hubert), 17h à Chives.
- Dimanche 8 novembre : 11h à Aulnay (Onction des malades).

Secteur paroissial de Loulay :
- Dimanche 8 novembre :
9h30 à Villeneuve-la-Comtesse.

AULNAY-DE-SAINTONGE

France Santé : de nouvelles perspectives pour l'accès aux soins

Le label France Santé promet de nouveaux moyens aux maisons de santé pour améliorer l'accès aux soins. Pascal Chauvet, infirmier aulnaysien en retraite et trésorier de la Fédération nationale des maisons de santé, décrypte ses enjeux.

À Aulnay, Pascal Chauvet connaît bien les enjeux de l'exercice coordonné entre professionnels de santé. Cet ancien infirmier libéral, aujourd'hui retraité, fait partie des créateurs de la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) de la commune en 2008. Une structure pionnière dont l'équipe s'est depuis désagrégée. Également trésorier de la Fédération des maisons de santé de Nouvelle-Aquitaine et de la fédération nationale, Pascal Chauvet suit de près le déploiement du label France Santé, destiné à améliorer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

Lancé par le gouvernement, ce dispositif ambitionne de garantir à chaque Français une offre de soins à moins de 30 minutes de son domicile et une prise en charge dans les 48 heures. En Nouvelle-Aquitaine, 267 structures étaient labellisées au 16 octobre, pour un objectif de 437 à l'horizon 2027.

Des financements pour de nouvelles missions

Pour les maisons de santé, l'intérêt du label est avant tout financier. Un avenant à leur accord conventionnel avec l'Assurance maladie, signé en juin dernier, prévoit une dotation supplémentaire, estimée en moyenne à 50 000 euros par an et par structure. *« La mise en place s'est faite sur la base du volontariat courant 2026 »*, explique Pascal Chauvet. Les premières équipes engagées ont commencé à percevoir des financements dès le mois d'août. « Le montant de la dotation varie selon la composition des équipes. Certaines maisons de santé comptent 15 professionnels, d'autres 40 ou même 60. »

Ces sommes doivent permettre de développer des actions jusqu'alors difficilement réalisables, faute de moyens. *« Certaines équipes ne pouvaient pas mener ces actions parce qu'elles n'en avaient pas les moyens. Avec les financements France Santé, elles vont désormais pouvoir les réaliser et être rémunérées pour cela. »*

Pascal Chauvet cite notamment l'exemple de la téléconsultation assistée, qui permet à une infirmière de se rendre au domicile d'un patient pour faciliter une consultation à distance avec un médecin. *« Aujourd'hui, cela ne fonctionne pas parce que la rémunération est trop faible pour les infirmiers. Elle est de 15 euros pour une heure de téléconsultation. »* Les maisons de santé pourraient désormais compléter cette rémunération. *« À mon avis, cela va débloquer la situation et répondre à une véritable demande de soins. »*



Pascal Chauvet est trésorier de la Fédération des maisons de santé de Nouvelle-Aquitaine et de la fédération nationale. © AVECsanté

Le dispositif pourrait également favoriser la prévention, l'éducation thérapeutique ou l'activité physique adaptée. *« Un kinésithérapeute qui souhaiterait en proposer pourrait le faire et être rémunéré par la maison de santé »*, illustre-t-il. *« Ces financements complémentaires vont permettre de pallier les limites des nomenclatures actuelles, qui sont parfois trop restrictives et ne couvrent pas l'ensemble des compétences des professionnels de santé. »*

Si les représentants des maisons de santé accueillent favorablement ces nouvelles possibilités, des interrogations demeurent sur les conditions d'attribution des financements. Les indicateurs permettant d'évaluer les résultats des structures doivent encore être précisés en novembre par une commission paritaire nationale. *« Nous percevons d'abord une dotation de 60 %, puis les 40 % restants sont versés en fonction des objectifs atteints »*, détaille Pascal Chauvet, qui juge cette contrepartie légitime au regard de l'utilisation de fonds publics.

Malgré ces incertitudes, l'ancien infirmier reste convaincu du potentiel de France Santé. *« Cela peut aussi créer un appel d'air pour de nouveaux professionnels. S'ils savent qu'une maison de santé dispose de financements pour développer des actions de prévention ou d'éducation à la santé, cela peut les inciter à la rejoindre. »* Pour ce pionnier des maisons de santé, qui avait participé à la création de leur fédération nationale en 2010, le dispositif est un réel plus : *« Pour nous, c'est une véritable avancée. »*

Amaury Legrand

SARL AUTO CONTRÔLE AUMÉRIA
CONTRÔLE TECHNIQUE VÉHICULES LÉGERS
20 rue des Alouettes
17470 AULNAY-DE-SAINTONGE
05 46 24 00 00
autosecurite.aulnay@autosecurite.com
HORAIRES D'OUVERTURE
Le Lundi : 13h45-17h45
Du Mardi au vendredi : 8h15-12h15/13h45-17h45
Un samedi par mois de 9h à 16h (nous consulter).
Prenez rendez-vous
AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE
objectifcode

IMAVELEC
Sylvain BROSSARD
07 77 31 98 28
INSTALLATION - DÉPANNAGE
ALARMES - ANTENNES
VIDÉOPROTECTION - PARABOLES - TÉLÉVISION
INTERPHONES / VISIOPHONES
RÉSEAUX WIFI / ETHERNET
Partenaire de Securitas
imavelec.fr | imavelec@gmail.com | Imavelec

AVANT/APRÈS

Cherbonnières : la place, véritable cœur de la vie du village

À travers deux photographies prises à plusieurs décennies d'intervalle, notre rubrique « Avant-après » invite à redécouvrir les lieux d'autrefois et à mesurer leur évolution au fil du temps.



Autrefois, la place de Cherbonnières constituait le véritable centre de la vie du village. Lieu de rencontres et de rassemblements, elle accueillait de nombreuses festivités qui rythmaient le quotidien des habitants. Dans les années 1970, le 1er décembre était notamment l'occasion de grandes réjouissances, avec bals et fête foraine. La fête nationale y était également célébrée dans une ambiance conviviale. Selon les souvenirs locaux, la chanteuse Rika Zaraï se serait même produite sur cette place !

Sur cette carte postale ancienne, on distingue plusieurs habitants posant devant les bâtiments qui bordaient la place, dont la mairie, reconnaissable à son toit pointu. Juste en face se trouvait une épicerie, qui a poursuivi son activité jusque dans les années 1980. Un commerce de proximité qui participait lui aussi à l'animation du bourg.

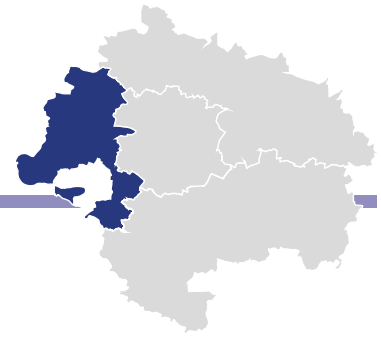


Aujourd'hui, le visage de la place a bien changé. Les façades ont été transformées, certains bâtiments ont disparu ou ont été remaniés, et la circulation automobile a pris davantage de place. Si l'effervescence d'autrefois s'est estompée, ce lieu reste un témoin de la vie quotidienne et des traditions qui ont marqué l'histoire de Cherbonnières.

● **Photos : archives *l'Angérien libre* & *La Charente-Maritime au XXe siècle*, ouvrage historique de référence publié par Les Éditions Le Passage des Heures.**

CORRESPONDANTS
Denis GALINIER - 06 22 03 85 03

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

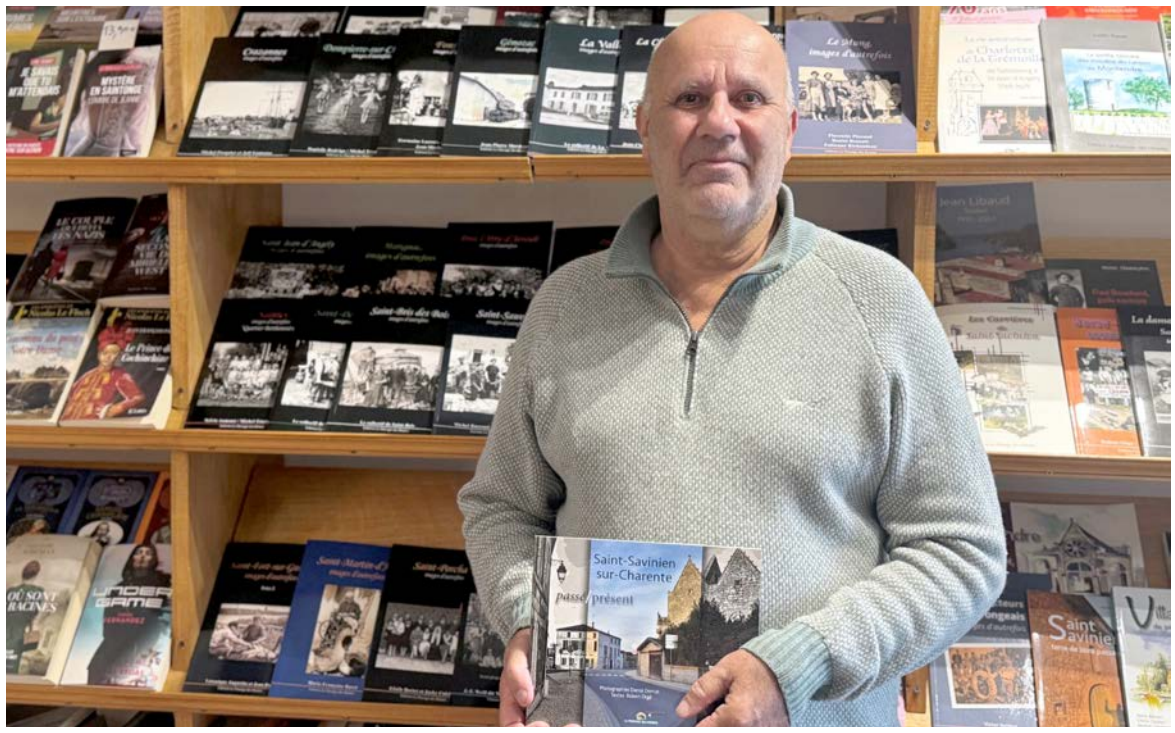


SAINT-SAVINIEN

Le Passage des Heures est prêt à écrire un nouveau chapitre

Entre les boutiques de créateurs de la commune se dresse la librairie et maison d'édition Le Passage des Heures. Michel Téodosijévic, le responsable, livre quelques mots sur les projets à venir de cette institution savinoise.

Les vacances, Noël ou la rentrée : la littérature attire toujours un grand nombre de lecteurs à ces périodes. Elle les séduit également en novembre, après l'annonce des lauréats des prix Goncourt et Femina. Et pour ceux qui préfèrent s'éloigner des nouveaux grands classiques de cette fin d'année, *l'Angérien libre* a franchi la porte de la librairie associative Le Passage des Heures. Ici, on retrouve des noms connus de tous, mais aussi des auteurs et des textes locaux.



La collection « Images d'autrefois » (livres en noir derrière) n'est pas la seule de cette maison d'édition, on retrouve également « Balade entre hier et aujourd'hui » et de nombreuses autres. © C.D.L.

« Il y a un intérêt croissant pour les racines »

L'hyperlocal et le régionalisme sont la signature de cette librairie associative, également maison d'édition. Michel Téodosijévic, son responsable, assume fièrement ses choix éditoriaux : « *Il y a un intérêt croissant pour les racines. Nous faisons la promotion du territoire et de son passé.* » Les nouveautés présentées sur ses étals en témoignent. *La Terre de Haute Saintonge et ses paysans d'autrefois,* de Judith Rapet, côtoie ainsi *Histoire de Dignac en Charente et ses habitants,* de Marie-France Botineau et *Foires et marchés de Haute-Saintonge du Moyen Âge au XXIe siècle,* de Jean-Hugues Favereau.

Pour l'heure, le sud du département semble être la vedette des rayonnages. Mais si l'on se fie aux rumeurs, un projet mêlant passé et présent dans l'une des communes des Vals de Saintonge pourrait voir le jour. Les connaisseurs devineront peut-être de quelle suite il s'agit…

Autre actualité de la librairie, qui porte le nom d'un poème de Fernando Pessoa : un nouveau déménagement se profile. D'abord installé dans un local à la vitrine rouge, Le Passage des Heures a déménagé dans la boutique voisine en mars ou avril dernier, au 1, rue du Centre. « *C'est beaucoup plus petit*, déplore Michel Téodosijévic. *Nous avons dû supprimer de nos rayons des livres pour adolescents et ceux en anglais.* »

Pour autant, l'organisation est restée la même. « *On fait toujours fonctionner une librairie associative dans un milieu rural.* » Les livres neufs partagent les rayonnages avec les ouvrages publiés par la maison d'édition et ceux d'occasion. Grâce à un réseau de donateurs, les Savinois et les habitants des communes alentour peuvent ainsi profiter de livres de seconde main à 2 ou 3 euros.

Bientôt un nouveau local

Le manque de place ne sera bientôt plus un problème. Le Passage des Heures déménagera une nouvelle fois cette année. Courant décembre, la librairie s'installera de l'autre côté de la rue, au numéro 4. Le nouveau local réunit tous les atouts recherchés : une vitrine plus grande, davantage d'espace pour proposer un choix de titres plus important, avec un loyer moins élevé grâce à la municipalité, propriétaire des murs.

« *On va tapisser tous les murs de livres !* », sourit le directeur de la publication. Cet enchaînement de déménagements donnera-t-il une nouvelle idée de titre à Michel Téodosijévic ? Les différents locaux de la librairie trouveront-ils leur place dans sa collection de livres Images d'autrefois ? *L'Angérien libre* se réserve tous les droits sur cette idée !

Charlotte Di Lelio

- **La librairie est à découvrir sur sa page Facebook éponyme ou sur passagedesheures.com | Pour plus d'informations, contactez le 06 69 50 10 35.**

S.A.R.L. AMBULANCE ANGÉLY ASSISTANCE
AMBULANCE - VSL - TAXI
C. MARCHAND
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
✆ 05 46 32 57 51

l'Angérien libre
COMMERÇANTS
Vous désirez faire connaître votre activité ?
CONTACTEZ FRANCK
05 16 19 43 06 | 06 98 32 09 43
f.delapierre@langerienlibre.fr



TONNAY-BOUTONNE

CinéRex
- Jeudi 5 novembre :
Garance à 18h.
- Vendredi 6 novembre :
La maison de nos rêves à 20h30.
- Samedi 7 novembre :
Garance à 20h30.
- Lundi 9 novembre :
Notre salut à 18h.
- Mardi 10 novembre :
La maison de nos rêves à 18h.
- Mercredi 11 novembre :
Ducobu et le fantôme de St-Potache à 15h30 ; *The social reckoning* à 20h30 (VO).

11-Novembre
Rassemblement devant le monument aux morts à 10 h 30. Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie à la salle des fêtes.

SAINT-SAVINIEN

Le Florida
- Vendredi 6 novembre :
Heart of the beast à 20h30 (VO).
- Samedi 7 et mardi 10 novembre : *Les misérables* à 20h30.
- Dimanche 8 novembre :
Le chant des oliviers à 17h (VO).
- Lundi 9 novembre :
Ni vue, ni connue à 20h30.

LES NOUILLERS

Réunion publique
Organisée par la municipalité **samedi 7 novembre** à la salle des fêtes sur l'ensemble de la matinée, dès 9h. Les élus parleront du projet municipal avant d'offrir un pot de l'amitié à l'issue du temps d'échange.

11-Novembre
Rassemblement sur la place de l'église à 10 h 45 où les enfants de l'école chanteront *La Marseillaise*. Un pot de l'amitié sera ensuite offert à la salle des fêtes. Vente de bleuets de France prévue.

Association Le Creuset
Assemblée générale **vendredi 13 novembre** de 19 h 30 à 21h au café associatif La Soupe aux chails, « *dans l'esprit d'une dynamique participative, où chacun peut exprimer ses idées, voire décider de s'impliquer pour rejoindre l'équipe* ». Un bol de soupe et le verre de l'amitié seront offerts après la présentation des rapports et les votes.

TAILLANT

11-Novembre
Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 : rassemblement à 11h20 devant la mairie avant de rejoindre le monument aux morts. À l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera offert aux participants.

Survol d'hélicoptère
Jusqu'au 6 novembre, Enedis effectue des survols d'hélicoptère préventifs à basse altitude pour vérifier l'était de son réseau électrique. Si un élevage d'animaux est sensible, s'adresser à vlae@airtouraine.fr pour avoir plus de détails sur les opérations.

SAINT-LOUP

Face au péril, les défenseurs de l'église font bloc

Une nouvelle association a vu le jour pour sauver l'église du village. Les travaux nécessaires s'élèvent à 1,3 million d'euros, une somme vertigineuse pour cette modeste commune confrontée aux incertitudes des subventions publiques.

Vendredi 30 octobre, en fin de journée, les habitants étaient invités à une réunion d'information consacrée à la nouvelle association Les Amis de l'église de Saint-Loup-de-Saintonge, organisée à la salle des fêtes. Sa présidente, Stéphanie Chabot, a présenté les objectifs de l'association ainsi que les activités envisagées autour de l'église et de l'histoire de la commune.



La présidente Stéphanie Chabot présente la nouvelle association. © D.G.

Un film commenté par les enfants du village

Après avoir remercié les élus présents et l'assistance, puis présenté brièvement l'association, la présidente a laissé place à la projection d'un film accompagné de commentaires enregistrés par sept enfants du village. À l'issue de cette projection, Stéphanie Chabot a détaillé les objectifs de l'association et évoqué son attachement à cette église qu'elle connaît depuis son enfance. « *J'ai à cœur que notre église vive et qu'elle soit transmise aux générations suivantes en bon état de restauration. Ce sera un travail d'équipe et je me réjouis déjà de l'afflux d'adhérents de la commune et des alentours.* »

Outre la collecte de fonds, l'association entend participer activement aux différentes manifestations organisées dans la commune : la Fête des fleurs, un concert avec l'Orchestre symphonique des Vals de Saintonge, la Nuit des églises ou encore les Journées européennes du patrimoine. Des ateliers destinés aux enfants sont également envisagés. Jacky Raud, vice-président de la communauté de communes, a par ailleurs proposé une participation aux Nocturnes durant l'été.

Dédiée à saint Leu, l'église reste mal connue. Elle pourrait toutefois reposer sur un édifice du XII[e] siècle, profondément remanié dans la première moitié du XIV[e] siècle. Une croix templière, gravée dans l'une des pièces de sa charpente et découverte lors des travaux de restauration de la toiture entrepris en 2024, semble conforter cette hypothèse. Seule sa cloche Marie, restaurée et réinstallée le 7 juillet dernier, est classée au titre des monuments historiques par un décret ministériel du 26 septembre 1910.

Des désordres inquiétants

Pour faire face à d'importantes dégradations, de premiers chantiers ont été entrepris au cours des trois dernières années. Les habitants de Saint-Loup y ont largement contribué, avec l'appui de la Fondation du patrimoine, de la Sauvegarde de l'art français, ainsi que de l'État et du Département de la Charente-Maritime. La toiture et la charpente ont ainsi été entièrement refaites en 2024, pour un montant supérieur à 80 000 euros.

À l'automne 2025, une étude architecturale complète a été réalisée par un cabinet d'architectes du patrimoine. Elle a mis en évidence plusieurs désordres importants. Le plus préoccupant concerne le basculement progressif de la tour abritant l'escalier qui dessert le clocher. Celle-ci tend à se désolidariser de la nef, tandis que les marches de l'escalier, constituées de dalles de pierre enchâssées entre la colonne centrale et les murs, s'effondrent. L'accès à l'escalier a donc dû être interdit. Sans réparations, le basculement de cette tour pourrait, à terme, menacer l'intégrité de l'ensemble de l'église.

D'autres dégradations résultent de réparations inadaptées réalisées au cours des décennies précédentes, notamment l'utilisation de ciment pour jointoyer les pierres des murs. En empêchant les murs de respirer, le ciment retient l'humidité, provoquant l'apparition de fissures et la desquamation de certaines pierres. Ce phénomène est particulièrement visible sur le tympan sculpté.

1,3 million d'euros de travaux nécessaires

L'étude architecturale a permis de chiffrer les travaux nécessaires à près de 1,3 million d'euros, répartis en quatre phases. La première concerne les travaux d'urgence destinés à sécuriser l'édifice, pour un montant de 286 000 euros. La deuxième porte sur la restauration de la façade nord, qui abrite le tympan, pour 272 000 euros. La troisième prévoit la restauration des trois autres façades, pour un coût de 266 000 euros. Enfin, la quatrième phase concerne la restauration intérieure, notamment les voûtes, les élévations, les sols et les vitraux, pour un montant de 460 000 euros.

« *Ces montants, pour la municipalité d'une aussi modeste commune, apparaissent totalement inaccessibles et les annonces qui nous ont été faites au cours des récentes semaines par l'État et le Département ne nous permettent plus aujourd'hui d'escompter leurs aides* », explique Erwan Charles, maire de la commune. Ainsi, les demandes de subventions réalisées en 2025 auprès du Département pour la réalisation de l'étude architecturale et la restauration de la cloche ne seront étudiées qu'en septembre prochain.

> **« *Cela va renforcer les actions de la mairie pour sa sauvegarde* »**

« *Les services chargés de leur instruction ne m'ont laissé qu'un espoir très faible que ces demandes puissent être honorées. Quant aux demandes de subventions faites au début de cette année, elles seront étudiées, au mieux, en 2027* », précise le maire. Du côté des services de l'État, rien ne filtre à ce jour. Erwan Charles poursuit : « *Un espoir tout de même : la Fondation du patrimoine et la Sauvegarde de l'art français, avec qui nous entretenons des relations très suivies, m'ont toutes deux assuré de la pérennité de leur soutien. Cette nouvelle association va renforcer les actions de la mairie pour la sauvegarde de notre église, à laquelle sont très attachés les Lupéens et les Lupéennes.* »

Denis Galinier (Correspondant)

- **Contact : lesamisdeleglisedesaintloup@gmail.com | Afin de découvrir le film sur l'église, rendez-vous sur la page YouTube de la mairie de Saint-Loup.**

ARCHINGEAY

Un atelier en verre et de toutes les couleurs

Verre, plomb et mastic : les vitraux n'auront bientôt plus de secrets pour vous. Anne-Sophie Prévost, maître artisan d'art, donnera un cours de conception de vitrail samedi 7 novembre à l'atelier d'art La Petite Lumière.

Couleurs vives et formes rondes embellissent de plus en plus nos foyers. Le vintage s'impose comme la nouvelle tendance en matière de décoration intérieure. Pour certains, il se manifeste dans le mobilier ou la tapisserie, mais avez-vous déjà pensé à décorer vos portes ou vos fenêtres avec un vitrail fait main ? Sylvie Forcioli, gérante de l'atelier d'art La Petite Lumière, propose aux apprentis artistes un stage d'initiation au travail du verre coloré. Pour ce faire, elle a invité la vitrailliste Anne-Sophie Prévost à donner un cours ce samedi 7 novembre, de 9h30 à 16h30. Une pause pique-nique conviviale est également prévue.

Maître artisan d'art

Ce stage ne sera pas animé par n'importe quel artisan. Anne-Sophie Prévost a obtenu le titre de maître artisan d'art en vitrail en 2023. Avant cela, l'artiste a obtenu une licence professionnelle spécialisée dans le matériau verre ainsi qu'un diplôme des métiers d'art, option vitrail, en 2008. Elle a également travaillé dans différents ateliers de vitrail à Paris, à Brioude, à Chartres et à Bordeaux, ainsi qu'au Québec. Son expertise en restauration de vitraux, en peinture sur verre et en travail du verre selon la technique du fusing sera mise à profit lors de ce stage.

Anne-Sophie Prévost espère faire découvrir le vitrail au plus grand nombre et montrer comment l'intégrer aux intérieurs avec modernité, simplicité et raffinement. Son goût pour la nature et les voyages se reflétera dans ses créations. Et vous, qu'allez-vous représenter ?

Charlotte Di Lelio

- **Stage au 4 chemin des Ormeaux, lieu-dit Le grand village à Archingeay. Tarif : 145 euros par personne avec matériel compris. Inscription par deux minimums et maximum quatre. Renseignement et inscription au 06 63 44 17 99 ou à sylvie.lapetitelumire@gmail.com**



Anne-Sophie Prévot a déjà travaillé outre-Atlantique. © A-S.P.

CORRESPONDANT
Alain GRANGERET - 06 18 65 79 20

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

MXGP : la course aux billets est lancée

Les 29 et 30 mai, le circuit du Puy de Poursay accueillera une nouvelle manche du championnat du monde de motocross. Des tarifs préférentiels sont proposés jusqu'au 31 janvier.

Le motocross mondial s'apprête à faire son retour à Saint-Jean-d'Angély. Les 29 et 30 mai 2027, le Motoclub Angérien accueillera le MXGP de France pour la 24e fois de son histoire. Depuis l'organisation de son premier Grand Prix en 1984, le club s'est imposé comme une place forte de la discipline, avec une manche mondiale disputée en moyenne tous les deux ans sur le circuit du Puy de Poursay depuis plus de vingt ans.



La catégorie reine, le MXGP, s'annonce particulièrement disputée en 2027. © Mediacross

Un plateau mondial particulièrement relevé

Après des éditions organisées fin août en 2022 et fin mars en 2025, le Grand Prix retrouvera cette fois le mois de mai, une période particulièrement appréciée des organisateurs. Cette neuvième étape d'un calendrier qui en compte vingt interviendra presque à mi-saison, après plusieurs rendez-vous européens, notamment en Espagne, en Italie et au Portugal, mais aussi des déplacements plus lointains en Argentine et en Chine. Les spectateurs pourront assister aux courses des championnats du monde MXGP et MX2, ainsi qu'aux épreuves des championnats d'Europe 125 et 250.

La catégorie reine, le MXGP, s'annonce particulièrement disputée en 2027. Aux constructeurs déjà présents, parmi lesquels Honda, Yamaha, Kawasaki, KTM, Husqvarna, Ducati, Beta et Fantic, viendront s'ajouter trois nouvelles marques. Triumph, titrée en MX2 en 2026, fera son entrée dans la catégorie avec deux pilotes. Les constructeurs chinois Kove et ZX Moto effectueront également leurs premiers pas en championnat du monde, en partenariat avec des équipes européennes.

Le public angérien pourra aussi compter sur une forte représentation tricolore. Cinq Français évolueront sur des machines officielles dans les deux catégories mondiales. Champion du monde MXGP en 2025, Romain Febvre ouvrira un nouveau chapitre de sa carrière en devenant le pilote numéro un de Ducati. Tom Vialle, de retour en Europe après deux titres en Supercross aux États-Unis, poursuivra son aventure avec Honda, fort d'une quatrième place obtenue dès sa première saison en MXGP. Maxime Renaux rejoindra quant à lui le prestigieux team De Carli, plusieurs fois titré.

En MX2, Mathis Valin, vainqueur de son premier Grand Prix en 2026, poursuivra sa progression au guidon d'une Kawasaki officielle. Maxime Grau intégrera pour sa part l'équipe officielle Honda, après une saison 2026 prometteuse.

Des tarifs réduits jusqu'au 31 janvier

Pour permettre au plus grand nombre d'assister à ce rendez-vous international, le Motoclub Angérien a lancé une campagne de prévente à tarifs préférentiels. Jusqu'au 31 janvier 2027, les amateurs de motocross peuvent bénéficier de réductions allant de 10 à 15 euros par billet.

Les prix promotionnels s'échelonnent de 40 euros pour une entrée adulte le samedi à 75 euros pour un pass adulte valable tout le week-end. Une occasion de réserver dès maintenant sa place pour ce nouveau rendez-vous du motocross mondial à Saint-Jean-d'Angély.

WATER-POLO

Le NCA proche de l'exploit



Un match très spectaculaire dans le bassin d'Aix. © NCA

Samedi 31 octobre, la réserve du Pays d'Aix Natation et l'équipe première du NCA se sont affrontées dans un match de water-polo particulièrement intense et indécis de bout en bout, en Nationale 2 masculine (poule B). Au terme d'une rencontre spectaculaire et riche en buts, les Aixois se sont imposés de justesse (23-21), décrochant leur deuxième succès de la saison après avoir dû batailler ferme face à des Angériens accrocheurs.

Côté NCA, Ruslan Akhmetov a livré une prestation phénoménale, inscrivant à lui seul 15 buts, soit plus des deux tiers des réalisations de son équipe. Les Angériens menaient même d'une longueur avant d'aborder la quatrième et dernière période, finalement fatale aux visiteurs. Une défaite frustrante, certes, mais un match flamboyant qui témoigne des qualités offensives du NCA et doit redonner de l'allant aux Angériens. Ces derniers tenteront de renouer avec la victoire dans leur bassin face à Moulins, le 21 novembre, pour le compte de la 3e journée.

TIR À L'ARC

Anthony Hillairet arbitre une étape de Coupe du monde en Suisse

Anthony Hillairet, du club de tir à l'arc d'Aulnay, s'est rendu à Lausanne, en Suisse, lors du week-end de la Toussaint, pour participer à une compétition internationale réunissant près de 400 archers de 30 pays. Une expérience enrichissante, à la fois comme archer et comme arbitre.



Contrôle de cordons pour l'Aulnaysien Anthony Hilairet. © Dean Alberga - World archery

Anthony Hillairet a vécu un week-end particulièrement riche à Lausanne, en Suisse, à l'occasion du Swiss Open et de la première étape des Indoor World Series, circuit international de tir à l'arc en salle. Dès le jeudi soir, il a pris part au tournoi amical du Swiss Open, sous les couleurs du club d'Aulnay. L'occasion de se mesurer à des archers de haut niveau, venus de différents pays. Une expérience aussi impressionnante que formatrice, notamment pour apprendre à gérer la pression et le stress face à des compétiteurs internationaux. Son objectif était également de montrer qu'il est possible de concilier la pratique du tir à l'arc avec les fonctions de juge-arbitre.

Le lendemain, changement de rôle pour Anthony Hillairet avec le lancement de la première des huit étapes des Indoor World Series, comptant pour le classement mondial. Près de 400 archers représentant 30 nations étaient réunis pour cette compétition internationale, disputée à une distance de 18 mètres. Nommé président de la commission arbitrale, Anthony Hillairet a occupé un poste à responsabilités tout au long de l'épreuve. Il a notamment procédé à des contrôles de cordons, arbitré plusieurs matchs et officié lors de la finale pour la médaille d'or féminine en arc nu.

Une nouvelle expérience internationale enrichissante pour l'archer et arbitre d'Aulnay, qui poursuit ainsi son engagement dans le tir à l'arc, aussi bien sur le pas de tir que dans l'arbitrage.

FOOTBALL

Le SCA méritait mieux



Le SCA avait pourtant ouvert le score face à Lormont. © SCA

Samedi 31 octobre, la réserve de Lormont s'est imposée de justesse face au SCA (2-1), au terme d'une rencontre disputée et indécise jusqu'au coup de sifflet final. Sur la pelouse du stade Christophe-Dugarry, les deux formations ont livré un duel équilibré, sans véritable écart de niveau. Au regard de leur prestation, les Angériens auraient sans doute mérité de repartir avec le point du match nul.

Ce sont d'ailleurs les Sang et Or qui ont frappé les premiers, avec une ouverture du score signée Benoît Bessaguet dès la 11e minute. Mais les Lormontais ont rapidement réagi en égalisant à la 22e minute, avant de prendre l'avantage à la 54e. Malgré ce retournement de situation, les Angériens n'ont pas baissé les bras et ont continué à pousser pour revenir au score.

Dans une fin de rencontre engagée, les Sang et Or ont redoublé d'efforts, sans toutefois parvenir à trouver la faille dans la défense adverse. Une défaite frustrante pour le SCA, qui peut néanmoins retenir la qualité du jeu proposé et sa capacité à rivaliser avec son adversaire du jour. Grâce à ce succès, la réserve de Lormont grimpe à la 6e place avec 10 points et se rapproche du groupe de tête. Les Girondins dépassent ainsi les Angériens, qui restent bloqués à 9 points dans leur poule de Régional 3. Un revers au goût amer pour le SCA, qui devra désormais concrétiser ses bonnes intentions lors des prochaines rencontres.

- **Prochain match du SCA à domicile face à l'US Saint-Denis-de-Pile (actuel 5e) le 7 novembre à 19h.**

FOOTBALL

Fin de l'aventure en Coupe de France pour Aigrefeuille et l'AS La Baie



Les Rochelaises ont encaissé six buts face aux Paloises. Dur, dur… © A.B.

Les deux équipes féminines de Charente-Maritime ont été sorties au 5e tour de la Coupe de France, dimanche 1er novembre.

Si Rochefort est toujours en vie dans le tableau masculin de la Coupe de France de football avec un billet en poche pour le 7e tour, c'est fini chez les équipes féminines de Charente-Maritime. Après une qualification décrochée face à Saintes au stade du 4e tour, les joueuses de La Baie Rochelaise (Régionale 1) poursuivaient leur aventure en Coupe de France féminine avec la réception du Pau Football Club, dimanche 1er novembre au stade de La Pinelière à L'Houmeau. Face à une autre R1, le parcours de la meilleure équipe féminine de Charente-Maritime s'est arrêté avec une défaite 6 à 2.

Après l'ouverture du score par Marie Carbonnière pour l'AS La Baie, le groupe aunisien a littéralement pris l'eau, encaissant six buts consécutifs. Pau menait alors 6 à 1 à la 67e minute ! Les promues réduisaient la marge en toute fin de match (6 à 2). L'histoire retiendra donc que l'AS La Baie s'est arrêtée au 5e tour. Place au championnat de R1 où les Rochelaises réalisent un bon début de saison avec une 6e place sur 12 équipes. Ce dimanche, elles se déplacent à Soyaux. L'autre équipe qualifiée était Aigrefeuille (R2) qui se rendait chez un gros morceau, à savoir Guéret, le leader invaincu de sa poule. Promues, les Aigrefeuillaises ont montré qu'elles n'étaient pas allées jusqu'en Creuse pour faire de la figuration. Elles ont en effet bousculé les leaders creusoises (2 à 2) en les poussant aux tirs au but. Dominées 4 à 2 dans cet exercice, les Aunisiennes ont dit au revoir à la Coupe de France après avoir livré une très belle copie. Sixièmes de R2, elles se déplacent ce dimanche chez la lanterne rouge du championnat.

Arnaud Bébien (Correspondant)

RUGBY

Un tournoi de rugby à 5 pour sensibiliser à la santé masculine



Une matinée sportive placée sous le signe de la bonne humeur et de la solidarité. © Archives l'Angérien libre

À l'occasion de Movember, mois consacré à la sensibilisation aux questions de santé masculine, la section « five » du RACA organise un tournoi convivial mercredi 11 novembre, au stade municipal. Baptisé « Tournoi des Poilus », cet événement invite les amateurs de ballon ovale à se retrouver autour d'une matinée sportive placée sous le signe de la bonne humeur et de la solidarité. Ouvert à tous les niveaux, des débutants aux joueurs confirmés, le tournoi se déroulera sous la forme de rencontres de rugby à cinq, une pratique mixte et accessible au plus grand nombre.

Au-delà de l'aspect sportif, cette initiative entend sensibiliser les participants à la santé masculine, au cœur de la campagne Movember. Les organisateurs invitent d'ailleurs les joueurs à arborer leur plus belle moustache, symbole de cette mobilisation. Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 pour un début des rencontres à 9h. Le tournoi se poursuivra jusqu'à 12h. La participation est fixée à 10 euros par joueur.

- **Pour tout renseignement ou inscription, les personnes intéressées peuvent contacter Corentin au 06 38 87 41 92 ou Lucien au 06 37 05 60 82.**

FUTSAL

L'Union Charentes Futsal grimpe sur le podium de Régional 1

L'Union Charentes Futsal (Aulnay) réalise un début de saison prometteur en Régional 1. Entre ambitions sportives, actions solidaires et développement de nouvelles activités, le club poursuit sa dynamique.

Le début de saison 2026-2027 sourit à l'Union Charentes Futsal Club. L'équipe fanion vient de se hisser sur la troisième marche du podium du championnat de Régional 1, à la faveur d'une victoire sur forfait face à Chambéry. Une belle opération pour les joueurs entraînés par Guillaume Connan, qui comptent encore trois matchs de retard sur les équipes de tête. De quoi nourrir de sérieuses ambitions pour la suite de la compétition.

Mais l'Union Charentes Futsal ne se distingue pas uniquement sur les terrains. Le vendredi 30 octobre, le club a organisé un tournoi dans le cadre d'Octobre rose, mois consacré à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Les équipes féminines du SCA, de Verdille et de l'Union se sont retrouvées pour un moment placé sous le signe du sport, de la convivialité et de la solidarité.

En parallèle, l'association poursuit la diversification de ses activités.



Vendredi 30 octobre, un tournoi Octobre rose était organisé par le club. © Union Charentes Futsal

Au-delà du futsal, elle propose tout au long de la semaine des séances de Sport & Forme, ainsi que des cours de yoga et de Pilates, afin de toucher un public plus large. Après Octobre rose, le club affiche également son soutien à Movember, mouvement international de sensibilisation à la santé masculine. Une nouvelle manière pour l'Union Charentes Futsal de montrer que son engagement dépasse le seul cadre sportif.

Cinévals

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE.
- **Jeudi 5 novembre** : *Les misérables* à 14h ; *Malfaisante* à 14h ; *Karma* à 16h ; *Mariage au goût d'orange* à 18h30 ; *L'affaire Marie-Claire* à 18h50 ; *Englouti* à 21h ; *Le fantôme de l'opéra* à 21h.
- **Vendredi 6 novembre** : *L'espèce explosive* à 14h ; *Le fantôme de l'opéra* à 14h et 18h20 ; *L'affaire Marie-Claire* à 14h et 21h ; *Malfaisante* à 16h20 ; *Les éléphants dans la brume* à 16h30 (VO) ; *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 16h30 ; *Le mystère Lucy Lost* à 18h30 ; *La guerre de Kirby* à 19h ; *Hunger games, la ballade du serpent et de l'oiseau chanteur* à 20h30.
- **Samedi 7 novembre** : *Les misérables* à 13h50 ; *Karma* à 13h50 ; *Minotaure* à 13h50 ; *Le fantôme de l'opéra* à 16h30 et 21h ; *L'affaire Marie-Claire* à 16h30 et 21h10 ; *Le mystère Lucy Lost* à 17h20 ; *Les éléphants dans la brume* à 18h40 (VO) ; *Englouti* à 19h10 ; *Le corset* à 19h10 ; *Malfaisante* à 21h20.
- **Dimanche 8 novembre** : *Le mystère Lucy Lost* à 14h ; *L'affaire Marie-Claire* à 14h et 16h20 ; *Le fantôme de l'opéra* à 14h et 18h30 ; *Roméo et Juliette* à 16h (opéra de Paris) ; *Mochy* à 16h40 ; *Minotaure* à 18h30 ; *Les éléphants dans la brume* à 19h (VO) ; *Englouti* à 21h10 ; *Malfaisante* à 21h10 ; *L'espèce explosive* à 21h10.
- **Lundi 9 novembre** : *Karma* à 14h et 17h ; *L'espèce explosive* à 14h et 20h30 ; *Les misérables* à 15h ; *L'affaire Marie-Claire* à 16h ; *Le fantôme de l'opéra* à 18h10 ; *Viendra la révolution* à 18h30 ; *Minotaure* à 21h.
- **Mardi 10 novembre** : *Karma* à 14h ; *Le fantôme de l'opéra* à 14h et 20h40 ; *L'affaire Marie-Claire* à 14h et 21h ; *Minotaure* à 16h10 ; *L'espèce explosive* à 16h30 ; *Les misérables* à 17h30 ; *Les éléphants dans la brume* à 18h30 (VO) ; *Le mystère Lucy Lost* à 19h ; *Englouti* à 21h.

Jusqu'au 11 novembre

Dampierre-sur-Boutonne

EXPOSITION. *Sous les toits du château, là où la lumière traverse l'histoire* (peinture), par Chantal Bordesoulles, du mardi au dimanche de 14h à 18h30 au château. Renseignement au 05 46 33 24 74 ou sur contact@chateaudampierre.fr

Jusqu'au 15 novembre

Saint-Savinien

EXPOSITION. Michel Skupien, Grand pinceau de France et primé au trophée des arts de Toulon en 2025, expose ses œuvres de peintures à l'huile et au couteau de 11h à 17h dans la salle Guy de Laâge, au Belvédère. Habitant Ensigné (Deux-Sèvres), il est également diplômé des musées de la culture. Cette année il est lauréat du concours national du centenaire hommage au peintre Claude Monet et il a obtenu le trophée international de la 5e journée mondiale des styles artistiques en juillet. Contact : 06 45 24 07 64.

Jeudi 5 novembre

Saint-Jean-d'Angély

LECTURE. « Et si on prenait le temps… », lecture à voix haute par Nicole Gerbier, suivie d'échanges avec les bibliothécaires et les participants, à la médiathèque, cour des Angériens. Gratuit. Durée : 30 minutes. Pour adultes. Réservation possible par téléphone ou par mail jusqu'à l'avant-veille à 18h.

VISITE FLASH. Le musée numérique propose une visite de 15 minutes consacrée à l'artiste Alexandre Calder, à 13h15, au 1 rue Louis-Audouin-Dubreuil. Une occasion de découvrir son œuvre. Gratuit. Tout public. Sur réservation au 05 46 32 61 02.

Les 6 & 7 novembre

Chizé (79)

EXPOSITION. Organisée par les Ateliers d'Availles ACDAA à la salle des fêtes. De 14h à 18h le samedi et de 10h à 18h le dimanche. Peintures sur porcelaine, vitrail, peintures sur toile, encadrements. Vernissage le samedi à 17h. Tombola, buvette, demonstrations de danses. renseignements au 07 62 32 61 93.

Vendredi 6 novembre

Saint-Savinien

LOTO D'AUTOMNE. Organisé par le Comité des fêtes de Le Mung à la salle multiloisirs, à 20h30. Nombreux lots à gagner : 42 quines, grilles et lot surprise. Bons d'achat de 20 à 200 €, lots de viande, paniers garnis, jambons, etc. Sans réservation, ouverture des portes à 19h. Prix du carton : 2 € ou 10 € les 6. Paiement uniquement espèces et carte bancaire (pas de chèque). Buffet, buvette.

Surgères

LOTO. Organisé par Canton Aunis football club à 20h15 au Castel Park. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverte à 19h. Réservation au 06 72 48 90 23 ou 07 88 76 13 28.

Villars-les-Bois

MARCHÉ PAYSAN. De 17h à 20h avec une vingtaine de producteurs, artisans et leurs produits de qualité, locaux et de saison. L'association Arts Terre offrira un verre de vin chaud ou de chocolat chaud. Restauration sur place. 19 rue des Grelots. Parking salle des fêtes. Contact : marchepaysan@arts-terre.fr

DIM 15 NOVEMBRE | LA VERGNE
10h - 17h Bourse aux vêtements et jouets
4€ la table de 1,80 m/l
Buvette et restauration sur place

ORGANISÉE PAR LE FOYER RURAL
RÉSERVATIONS AU 07 75 68 89 59

Les 7 & 8 novembre

Saint-Jean-d'Angély

FESTIVAL. 3e édition du festival de la BD organisér par Les Heures perdues de la BD, de 10h à 13h et de 14h à 18h à la salle Aliénor-d'Aquitaine. Rencontres, expositions… Entrée gratuite.

Matha

BROCANTE. Organisée par Matha Opération Partage de 9h30 à 17h au complexe associatif. En soutien à Solmat, à Clairvoyants de La Rochelle, Etoil'Clown de Saintes et à une école en Haïti. Renseignement au 06 13 58 23 05 ou 06 38 88 57 22.

LOTOS. Organisé par Surgères pétanque, samedi 7 novembre à 20h15 et dimanche 8 novembre à 14h15 au Castel Park. Animés par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 19h et 13h. Réservation au 06 09 58 82 28 ou 06 03 94 00 23.

Samedi 7 novembre

Les Églises-d'Argenteuil

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le foyer rural à 14h à la salle des fêtes (accessible pendant les travaux). Réservation obligatoire au 06 29 05 91 21 ou 06 72 77 75 69. 1 lot par personne. 20 € par équipe. Buvette et restauration sur place.

Saint-Savinien

MARCHE SOLIDAIRE. Organisé par le GEDAR dans le cadre de Novembre bleu. Marche de 6km au départ de la salle du pôle social à 14h. Rendez-vous à 13h30. Une urne sera à disposition pour récolter des dons à destination de la Ligue contre le cancer.

Loulay

LOTO. Organisé par le comité des fêtes à 20h30 à la salle des fêtes. Ouverture des portes dès 19h. 2€ le carton puis prix dégressif. Plaques personnalisées acceptées. À gagner : lots de viande, bons d'achats, panier garni… Tombola. Réservation au 06 36 41 13 01 ou 07 50 68 90 25.

St-Hilaire-de-Villefranche

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le comité danse et loisirs à partir de 14h (ouverture des portes à 13h30) à la salle polyvalente. Nombreux lots, lot supplémentaire aux 5 premières équipes féminines. Buvette, crêpes, sandwichs. Participation : 10 € par joueur. Sur réservation avant le vendredi 6 novembre au 05 46 95 38 73 ou 06 61 49 04 31.

Burie

LOTO. Organisé par le foyer rural et de l'ACCA à 20h30 à la salle des fêtes. 2 € le carton, ouverture à 19h. Réservation au 06 72 08 95 78 ou 06 27 69 05 78.

Saint-Jean-d'Angély

ATELIER BD. En parallèle de la troisième édition du Festival de la BD, proposée par l'association Les Heures Perdues de la BD, l'artiste Tarek animera un atelier « La fabrique à strip », de 10h à 12h, à la médiathèque, cour des Angériens. Les participants découvriront les étapes de création d'une bande dessinée, du scénario à la case. Gratuit. À partir de 9 ans. Réservation possible par téléphone ou par mail jusqu'à l'avant-veille à 18h.

VISITE FLASH. Le musée numérique propose une visite de 15 minutes consacrée à l'artiste

Hélène fm
89.0 Surgères
Rochefort - La Rochelle - Niort
102.9 Saint-Jean-d'Angély
Saintes - Matha - Cognac
www.helenefm.com
L'INFO LOCALE, les BONS PLANS & tous les HITS !

- Causon patois -

En Ballon Montut



Ol ést groû 'm'ine eillise et fait queme in melon ! *© Freepik*

De més jôr n'avis vut encouére de ballon. Ol ést groû 'm'ine eillise et fait queme in melon. Ol ést cabourne, en souêe, et, peur pas qu'o gingeole, Garnit tout à l'entôr d'ine imense veurvolle.

N'on zou buffe de gaz en large coume en long ; O vous zou rend pus seurge en l'air qu'in parpillon. Amarrés en dessouc, o pend ine giole ; Le ballounier s-y saute ; o s'ébouge, o s'envole,

O fouit … Vous zou voueyez : o mandre ansin qu'o mont, Ol émite ine toune, o semble in giraumon, O n'ést pus qu'ine pouére, o n'ést pu qu'ine puse …

O désenfle, ol appoue, et l'houme, descendut, En vouéture reveint peur requiâmer son dut, Et vat teurcher pus loin d'autre gent qu'ol amuse.

- **À propos de l'auteur : Marc Marcgadier, né à Verteuil (Charente) en 1830. Négociant en cognac jusqu'à la crise du phylloxéra, il est décédé en 1898 à Cognac. Il publie ses textes sous le pseudonyme de Pierre Lagarenne.**

Mots et coutumes du pays offerts par La Maison de Jeannette et la Société d'ethnologie et folklore du Centre-Ouest.

Alexandre Calder, à 14h30, au 1 rue Louis-Audouin-Dubreuil. Une occasion de découvrir son œuvre. Gratuit. Tout public. Sur réservation au 05 46 32 61 02.

Saintes

BRADERIE. Organisée par les médiathèques (livres, BD et CD) à la salle de l'étoile. 1€ pièce. Renseignement au 05 46 93 25 39.

Matha

LOTO. Organisé par les sapeurs-pompiers à 20h à la salle des fêtes. 2 € le carton, ouverture à 19h.

Dimanche 8 novembre

Courcelles

LOTO. Organisé par l'association des parents d'élèves Les P'tites Fripouilles à partir de 14h à la salle des fêtes. Animé par Fred, spécial cartes cadeaux Leclerc. Vitrine de Noël à gagner. Restauration sucrée et buvette sur place. Inscription au 06 07 58 68 60.

Matha

THÉ DANSANT. Organisé par Tous au sport à 14h30 à la salle des fêtes, animé par l'orchestre Jo Moizotti (musette, danse de salon, années 80) et l'accordéoniste Thierry Guitton. Réservation 12€ avec goûter offert au 05 46 26 65 65 ou 06 23 57 97 09.

St-Hilaire-de-Villefranche

LOTO. Organisé par le SHSJ Handball à 14h30 à la salle polyvalente Jean-Garnier. 2 € le carton, ouverture des portes à 13h15. Lots à gagner : bons d'achats de 20 € à 200€, lots de viande et un lot surprise. Tombola, buvette et restauration sur place. Réservation au 06 64 16 91 99.

Chaniers

SALON. Salon des talents créatifs (exposition - vente de particuliers et professionnels) de 9h à 18h à la salle des fêtes. Entrée gratuite.

Lundi 9 novembre

Loulay

BAL. *Le p'tit bal du lundi* animé par Les GéGé 17 lundi 9 novembre de 14h15 à 16h15 à la salle des fêtes. Gratuit. Réservation au 05 46 33 80 07 ou sur fdfr.17@orange.fr

Mardi 10 novembre

Saint-Jean-d'Angély

LOTO DU SCA. Organisé par Viviane et animé par Christophe à la salle Aliénor d'Aquitaine. Ouverture dès 19h avec début des jeux à 20 h 30. Informations et réservation au 06 33 02 91 00 ou 06 70 36 68 31.

Mercredi 11 novembre

Saint-Martin-de-Juillers

EXPOSITION. Modèles réduits exposés à la salle des fêtes par les Voisins de Saint-Martin de 10h à 18h. Entrée gratuite.

Fontcouverte

LOTO. Organisé par le FCF à 14h30. 1,70€ le carton, ouverture à 13h15. Réservation au 06 72 49 14 05 ou 05 46 91 80 96.

Vendredi 13 novembre

Authon-Ébéon

BELOTE. Concours organisé par le Club de L'Amitié Aujac-Authon-Sainte-Même à partir de 13 h 30 à la salle des fêtes. Un lot offert à chaque participant en plus d'un lot spécial pour la première équipe féminine. Tombola, goûter offert. Tarif unique de 12€. Réservation au 06 86 62 80 89.

Saint-Julien-de-l'Escap

SUPER LOTO. Organisé par le club de l'amitié à la salle des fêtes à 20h15 et animé par Phil. Plus de 2 200€ de lots à gagner en bons d'achat - dont le premier à 500 €. Tombola et buvette. Ouverture des portes dès 19h. Places limitées. Réservation au 05 46 26 37 54.

St-Hilaire-de-Villefranche

LOTO. Organisé par Nempont Racing Team à 20h30 à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2€ le carton, formules à 15 et 20€, ouverture à 18h30. Réservation au 06 59 67 11 14 ou 06 27 19 90 86.

Samedi 14 novembre

Fontenet

BELOTE. Concours organisé par l'association au cœur de Fontenet à la salle des fêtes à 14h. Ouverture des portes dès 13h. À gagner : un lot par participant et un lot spécial pour la première équipe féminine. Tombola, buvette et crêpes. 10€ par personne. Places limitées. Réservation obligatoire avant le 13 novembre au 06 32 88 40 05.

La Villedieu

BELOTE. Concours organisé par la carmagnole à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 13 h 30. De nombreux lots à gagner. Tarif unique de 10€. Réservation au 06 62 74 48 03.

Saint-Jean-d'Angély

ATELIER COUTURE. Destiné aux adolescents de 10 à 16 ans pour découvrir les nombreuses créations possibles avec du tissu, du fil et une aiguille, à la médiathèque, cour des Angériens. Gratuit. Durée : 2 heures. Réservation possible par téléphone ou par mail jusqu'à l'avant-veille à 18h.

La Croix-Comtesse

SOIRÉE JEUX. Organisée par la Ludothèque de 20h à minuit à la salle communale. Soirée gratuite pour petits et grands.

Varaize

THÉÂTRE. La compagnie théâtrale Les Zigs' en Scène présente *Chipolatas !*, une comédie en trois actes d'Éric Tessier, à 20h30, à la salle des fêtes. Il s'agira de l'unique représentation de la troupe en Charente-Maritime. Ouverture des portes à 19h. Une petite restauration sucrée et salée ainsi que des boissons chaudes et froides seront proposées sur place. Tarif : 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations au 06 74 23 22 91.



Marsais - Dimanche 8 novembre

L'imitateur Gérald Dahan sur la scène du Chat d'eau



Gérald Dahan retrouve son terrain de jeu : l'imitation.
© Archives l'Angérien libre

Gérald Dahan revient à ses premières passions avec un spectacle qui fait la part belle aux voix et aux personnages. Ces dernières années, le natif de Cognac a fait parler de lui au-delà de la scène. Candidat aux élections législatives de 2022 et 2024 dans la troisième circonscription de Charente-Maritime, il dirigeait également un théâtre à Angoulême, qu'il a quitté en juin dernier.

Avec *J'imite donc je suis*, présenté dimanche 8 novembre à 15h, Gérald Dahan retrouve un registre qui l'a fait connaître dans les années 2000, aussi bien à la radio qu'à la télévision, notamment aux côtés de Michel Drucker et Laurent Ruquier. Celui que la presse a surnommé « *l'imposteur public numéro 1* » propose une galerie d'une cinquantaine d'incarnations, parmi lesquelles celle de Fabrice Luchini, dont il reprend les envolées et les interrogations avec humour. L'imitateur complète ses performances vocales par des séquences au piano.

Connu pour ses quelque 500 canulars radiophoniques, où il a piégé de nombreuses personnalités du monde politique et médiatique français (Zinédine Zidane, Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal, Olivier Falorni, etc.), Gérard Dahan mise sur la diversité de ses personnages et les changements de voix pour donner corps à ce spectacle.

Simon Moreau

- **Tarif : 20€. Réservations sur la page HelloAsso du Foyer rural de Saint-Saturnin-du-Bois**

Haimps

BELOTE. Concours organisé par les Loisirs du village à 14h à la salle des fêtes. Inscription dès 13h30

Dimanche 15 novembre

La Vergne

BOURSE AUX VÊTEMENTS ET JOUETS. Organisée par le foyer rural de 10h à 17h à la salle municipale. 4 € la table de 1,8 m/l. Buvette et restauration sur place. Renseignements et réservations au 07 75 68 89 59.

Migron

LOTO. Organisé par Folk Danse Animation Migronnaise à 14 h 30 à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 13h. À gagner : 8 Jambons, 27 Bons d'achat de 20 à 200 €, 6 lots magret de canard et ses marrons, sans oublier le lot surprise. Plaques et cartons acceptés. Buffet, buvette et bourriche sur place. Tarifs dégressifs : 2 € le carton, 9 € les 5 et 15 € les 10. Réservation au 05 46 94 96 74 dans la limite des places disponibles (42 quines).

Cherbonnières

BOURSE POUR ENFANTS ET ADOS. Organisée par l'APE de la Nie à la salle des fêtes de 9h à 17h. Sur les stands : jouets, vêtements, jeux vidéo, livres, accessoires… 4 € la table de 1,80m. Réservation au 06 76 43 65 63.

Samedi 21 novembre

Aulnay-de-Saintonge

SOIRÉE CABARET. Organisée par le foyer rural au profit du Téléthon, à la salle municipale, avec repas et musique. Les artistes : Les 4Elles, quatre filles dynamiques, Thierry (guitare chant années 60-70) et Baz'Band (variétés françaises). Uniquement sur inscription au 06 95 44 50 33 avant le 16 novembre. Tarifs : spectacle et repas 18 € adulte, 12 € enfants -12 ans ; spectacle seul : tarif unique 10 €. Ouverture à 19h.

Dimanche 22 novembre

Matha

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par l'Interclubs au complexe associatif, ouverture des portes à 13h. Ouvert à tous, engagement de 10 € par joueur. Un lot à tous, un lot à la première équipe féminine. Tombola : 1,50 € la case. Buffet et buvette. Inscription obligatoire avant le 20 novembre au 05 46 58 55 00 ou 06 48 13 23 50.

LISTE NON EXHAUSTIVE.

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Femme, cherche heure de ménage, secteur St Jean d'Angély, 10km alentour, 15€/heure, 14€ avec CESU. N'hésitez pas. Tél. 06.58.52.08.74

RECHERCHE, travaux en maçonnerie, couverture, murs en pierre, façade en tout genre. Tél: 07 65 59 05 58

IMMOBILIER

LOCATIONS

A LOUER A VARAIZE, Maison charentaise rénovée à neuf, grand salon, trois chb, un bureau, 2wc, grande douche, baignoire, deux vasques. CHAUFFAGE AU CENTRAL AIR EAU CLIM NEUF Garage indépendant 70m2. Tél. 06.86.37.76.93

A louer local fermé bétonné 200m2, stockage artisan 500€+local stockage camping car voiture divers fermé 40 T:0607863576

VIDE-MAISON

VIDE MAISON, les 7 et 8 novembre, de 9h à 18h, au 76, rue Lachevalle, 17400 St Jean d'Angély.

BONNES AFFAIRES

A VENDRE, vélo femme avec panier, très bon état. Prix 30€ pour débarrasser. Tél. 05.46.32.24.66

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

EMPLOI · SERVICES

Jeune fille cherche heure de ménage, en CESU 15 €/Heure secteur Migron et 15km alentours Tél. 07.88.48.21.52

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'HEBDO		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €	☐ + ... ligne(s) x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €
Parution de votre petite annonce sur **petiteannonce.langerienlibre.fr** incluse				
TOTAL DE VOTRE ANNONCE		..... €	..... €	..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@langerienlibre.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'ANGÉRIEN LIBRE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H30**
pour une parution le **JEUDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **L'ANGÉRIEN LIBRE**.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

Offre d'abonnement PARRAINAGE !

AU JOURNAL
papier + internet

Pour **VOUS**

Pour un **PROCHE**



Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an

à 83 € au lieu de 132 €

Cette offre comprend pour chacun :

- L'édition numérique dès 19h le mercredi dans vos espaces Abonné
- + Les articles en illimité sur langerienlibre.fr
- + Le journal livré chaque semaine

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Angérien Libre dans une enveloppe NON AFFRANCHIE :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Angérien Libre - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*
Lundi 9 nov. **à 17h**

86 *(Courrier Français de la Vienne)*
Lundi 9 nov. **à 17h**

17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*
Mardi 10 nov. **à 10h**

63 *(Semeur Hebdo)*
Mardi 10 nov. **à 10h**

33 *(Courrier de Gironde)*
Mardi 10 nov. **à 10h**

16 *(Courrier Français de Charente)*
Mardi 10 nov. **à 11h**

17 *(l'Angérien Libre)*
Mardi 10 nov. **à 11h30**

44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*
Mardi 10 nov. **à 11h30**

40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*
Mardi 10 nov. **à 11h30**

19 *(La Vie Corrézienne)*
Mardi 10 nov. **à 11h30**

41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*
Mardi 10 nov. **à 15h**

33 *(Le Journal du Médoc)*
Mardi 10 nov. **à 15h30**

l'Angérien libre

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Devis Immédiat sur :
annonces.legales@alcregie.com
(en précisant L'ANGÉRIEN)

CONSTITUTIONS

A2629**757**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 12/10/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ENDYA BARBER - ESTHETIQUE
Objet social : L'exploitation d'un espace dédié aux activités de barbier, aux soins esthétiques et de beauté, notamment les soins du visage et du corps, l'épilation, la beauté des mains et des pieds, ainsi que la vente de produits cosmétiques, de soins et d'accessoires liés à ces activités.

Cette formulation reprend bien les trois activités principales :
- Barbier ;
- Soins esthétiques et de beauté ;
- Vente de produits et accessoires associés.
Siège social : 7 Avenue Gambetta, 17300 ROCHEFORT
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE
Co-gérance : M. MANSOURI Yacine 48 rue René LESSON 17300 ROCHEFORT et Mme GERBIER-AIBIBAOUEN Endgéla 4 Bis Tony BUFFANDEAU 17100 SAINTES

Les gérants

A2629**915**

LUKA MANO

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Route de Rochefort - L'Ile d'Albe, 17430 MURON

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03 novembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LUKA MANO
Siège social : 13 Route de Rochefort - L'Ile d'Albe, 17430 MURON
Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Ludovic POURTIN et Madame Karine POURTIN, demeurant ensemble 13 Route de Rochefort - L'Ile d'Albe, 17430 MURON
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas.
Agrément des associés représentant au moins les ¾ des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis,
La Gérance

FONDS DE COMMERCE

A2629**859**

LOCATION-GÉRANCE

Par accord amiable signé le 2 novembre 2026, il a été constaté la cessation, à compter du **31 mars 2026**, de la location-gérance de la branche de fonds de commerce de restaurant, snack, avec licence restaurant, dépôt de pain, vente de glaces et épicerie, sise et exploitée au **32 route d'Ars, 17670 La Couarde-sur-Mer**, consentie par la **SARL LE PUMA**, société à responsabilité limitée au capital de 575 000 €, dont le siège social est situé route d'Ars, 17670 La Couarde-sur-Mer, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle sous le numéro **393 090 204**, à Monsieur **Reydamian MARTINEZ ALVAREZ**, entrepreneur individuel, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle sous le numéro **939 509 964**, suivant contrat ayant pris effet le 1er avril 2025.
Par acte sous seing privé du **6 mars 2026**, la **SARL LE PUMA**, sus désignée, a donné en location-gérance à la **SAS TROPICANA**, société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé **4 impasse de la Cour, 17230 Longèves**, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle sous le numéro **913 259 271**, représentée par son président, Monsieur Reydamian MARTINEZ ALVAREZ, la branche de fonds de commerce de restaurant, snack, avec licence restaurant, dépôt de pain, vente de glaces et épicerie, sise et exploitée au **32 route d'Ars, 17670 La Couarde-sur-Mer**, pour une durée commençant à courir le **1er avril 2026** et prenant fin le **31 décembre 2026**, renouvelable ensuite par tacite reconduction par périodes annuelles de douze mois.

Pour avis, le loueur.

MODIFICATIONS

A2629**504**

TONNAY RENOV'

SARL au capital de 1 000 €

Siège social : 40 GR GRANDE RUE

17380 TONNAY BOUTONNE

RCS de SAINTES n°921 064 887

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 01/10/2026 a décidé à compter du 01/10/2026 de nommer en qualité de gérant M. GREAU Frédéric, demeurant 13 rue des Bouleaux 17300 ROCHEFORT.
Modification au RCS de SAINTES.

Les gérants

A2629**432**

MODERN FITNESS

EURL au capital de 10 000 €

Siège social : 9 COURS REVERSEAUX

17100 SAINTES

RCS de SAINTES n°902 216 399

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 01/11/2026 a décidé à compter du 01/11/2026 de :
- modifier la dénomination sociale de la société anciennement MODERN FITNESS qui devient MPERREAU HOLDING.
- modifier l'objet social anciennement L'exploitation de salles de sport, centres de remise en forme, toutes activités d'enseignement et d'encadrement en matière sportive, la vente de tous produits, matériels et articles de sport, ainsi que toutes activités qui en seraient l'accessoire. La promotion des activités de loisir, de détente et de sport, directement ou indirectement par tous moyens. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. qui devient La prise, la détention, la gestion, l'administration et, le cas échéant, la cession de toutes participations, directes ou indirectes, dans toutes sociétés et entreprises, notamment dans des sociétés civiles immobilières ; La gestion de son patrimoine mobilier et financier, notamment par le placement de ses disponibilités et la gestion de sa trésorerie ; La participation au financement des sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement des participations, notamment par l'octroi de prêts, d'avances en compte courant d'associé et de tous concours financiers destinés à financer leurs opérations, en particulier l'acquisition, la détention, la rénovation, l'aménagement et la gestion de biens immobiliers, sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables ; La souscription de tous emprunts nécessaires à la réalisation de son objet social et la constitution de toutes garanties et sûretés, dans l'intérêt de la Société et dans les conditions autorisées par la loi ; la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement, tant en France qu'à l'étranger. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de SAINTES.

A2629**670**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

AURORA

Société par actions simplifiée
au capital de 177.450 euros
Siège social : 5 rue des Charmilles, Atlanparc
17220 - STE SOULLE
444 517 692 RCS LA ROCHELLE

Par décisions de l'assemblée générale du 26 juin 2026 :
Le mandat de la société KPMG SA, commissaire aux comptes titulaire et de la société SALUSTRO REYDEL, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, ils n'ont pas été renouvelés dans leur fonction.
Mention sera faite au RCS de LA ROCHELLE. Pour avis,

A2629**190**

LE TOURNE BROCHE GAULOIS

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 4 RUE PASTEUR
17690 ANGOULINS
RCS de LA ROCHELLE n°981 143 316

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 01/11/2026 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : L'achat, la vente, le négoce et la distribution, en gros et au détail, de vêtements, d'articles textiles, d'accessoires d'habillement et de produits dérivés, notamment personnalisés, imprimés, brodés ou marqués, en particulier sous la marque Ozé 17 ;
La conception, la création, le développement et la commercialisation de modèles, visuels, illustrations, textes, slogans et messages à caractère humoristique, notamment destinés à être apposés sur des vêtements, des articles textiles et des accessoires ;
La personnalisation, l'impression, le marquage et la broderie de vêtements, d'articles textiles et d'accessoires, réalisés directement ou par l'intermédiaire de prestataires ;
La commercialisation des produits précités par tous moyens, notamment par internet, au moyen de sites de commerce électronique, de places de marché en ligne, ainsi que lors de marchés, foires, salons et événements ;.
La décision sera effective à compter du 01/11/2026, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Le reste est sans changement.
Modification au RCS de LA ROCHELLE.

A2629**699**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

PROJET R

Société par actions simplifiée
au capital de 330.000 euros
Siège social : 2 rue Eugène Dor
17000 - LA ROCHELLE
991 180 878 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions des associés du 26/10/2026, il a été décidé d'augmenter le capital de 136.500 euros, pour le porter de 330.000 euros à 466.500 euros, à compter du même jour. Les articles 6.1 et 6.2 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de La Rochelle, pour avis, le Président,

A2629**737**

SCEA LACLIE

Société civile
au capital social de 53460 €
Siège social : 3 chemin des Noyers
17770 BERCLOUX
N° 352 130 223 RCS Saintes

Avis de modifications

Les associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 30 septembre 2026, ont décidé : L'augmentation du capital à un montant de 53505 €. La nomination en qualité de cogérant de Monsieur Arthur LACLIE, domicilié 11 route de Migron - Chez Bourdageau - 17770 BERCLOUX, qui exercera collégialement ses fonctions avec Monsieur Philippe LACLIE. La prorogation de la durée de la société de 46 années, afin de la porter à 86 ans L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saintes.

Pour Avis et Mention
La gérance,
Monsieur Philippe LACLIE

A2629**280**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

AUTOLOISIRS 17

Société par actions simplifiée
Au capital de 162.141 euros
Siège social : 161 avenue Jean-Paul Sartre - 17000 LA ROCHELLE
900 624 123 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 28/10/2026, il a été décidé d'adopter comme dénomination sociale «AUTOLOISIRS» en lieu et place de «AUTOLOISIRS 17», à effet du même jour.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis, la Présidente

TESTAMENT

A2629**543**

NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIÉS

1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 octobre 2026,
Madame Françoise Séraphine Joséphine Marie **GLUMINEAU**, en son vivant retraitée, demeurant à ROYAN (17200) 3 rue Ronsard.
Née à LA JONCHERE (85540), le 8 avril 1934.
Veuve de Monsieur Alfred Henri Maurice **LEVEQUE** et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à SAINTES (17100) (FRANCE) , le 20 septembre 2026. A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe NAVET, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée»NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES» dont le siège social est à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 133 boulevard André Sautel, titulaire d'un Office notarial à ROYAN (17200), 1 boulevard de Cordouan, avec bureaux annexes à MESCHERS-SUR-GIRONDE, GEMOZAC et LA TREMBLADE,, le 23 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me FAUCHER, Notaire à BESSINES (79000) 16 Avenue de Limoges, référence CRPCEN : 79084, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2629**813**

Notaires associés
Bureau Annexe
7B rue des Frênes
17260 GEMOZAC
05.46.94.20.56

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 17 septembre 2020, Madame Lisette Mauricette MIGNON, née à PARIS 6ème arrondissement (75006), le 11 septembre 1927, décédée à SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE (17240) le 10 septembre 2025, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sophie GIRERD-DENIS, Notaire à ROYAN (17200) le 10 août 2026 avec procès-verbal complémentaire du 6 octobre 2026, desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès dudit notaire, chargé de la succession, référence CRPCEN : 17106, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2629**467**

CHARPENTIER LITTLE WOUDE

SASU en liquidation au capital de 1 000 €

Siège social : 1 AVENUE JEAN BAPTISTE ROCHAMBEAU

17300 ROCHEFORT

RCS de LA ROCHELLE n°924 936 941

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme CHARPENTIER Julie, demeurant 68 rue du 4 septembre 17300 ROCHEFORT de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Mme CHARPENTIER

A2629**647**

ABELYS

EURL en liquidation au capital de 10 000 €

Siège social : 26 avenue des Corsaires

17000 LA ROCHELLE

RCS de LA ROCHELLE n°433 151 156

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale ordinaire du 16/10/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme BEAUDONNET Chantal, demeurant 26, avenue des Corsaires 17000 LA ROCHELLE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 16/10/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Chantal Beaudonnet

A2629**580**

EDULIS

EURL en liquidation au capital de 1 000 €

Siège social : ROUTE DES ANSES

17730 PORT DES BARQUES

RCS de LA ROCHELLE n°950 843 276

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. JEANNEAU Julien, demeurant 46 Rue des Moutiers 17300 ROCHEFORT de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/07/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Le gérant

DISSOLUTIONS

A2629**364**

ABELYS spa

EURL au capital de 10 000 €

Siège social : 26, avenue des corsaires

17000 LA ROCHELLE

RCS de LA ROCHELLE n°451 156

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 16/10/2026 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 16/10/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme BEAUDONNET Chantal, demeurant 26, avenue des Corsaires 17000 LA ROCHELLE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

DISSOLUTION PAR TUP

A2629**294**

LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

SEVENWOOD
Société Civile de Construction Vente
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue Bois d'Huré
17140 LAGORD
RCS LA ROCHELLE
924 958 432

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 28 octobre 2026, la société FINOGUIN, Société par actions simplifiée au capital de 152 480 euros, dont le siège social est 7 Rue du Bois d'Huré - Bâtiment A CAP ATLANTIC 17140 LAGORD, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 433 913 167 RCS LA ROCHELLE a, en sa qualité d'associée unique de la société SEVENWOOD, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SEVENWOOD peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal Judiciaire de LA ROCHELLE.

Pour avis
Le Gérant

A2629**935**

PHARMACIE DU FIEF DU ROY

Société d'Exercice Libéral À Responsabilité Limitée
au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 65, Avenue Daniel Hedde
17200 ROYAN
829 772 102 RCS SAINTES

Par décision du 1er novembre 2026, la société SPFPL ISABELLE VINATIER, Société de Participations Financières de Profession Libérale À Responsabilité Limitée au capital de 500 000,00 euros, ayant son siège social 3, Rue des Jardins 17640 VAUX SUR MER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 900 876 210 RCS SAINTES, a, en sa qualité d'associée unique de la Société PHARMACIE DU FIEF DU ROY, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société PHARMACIE DU FIEF DU ROY au profit de la société SPFPL ISABELLE VINATIER, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de SAINTES.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SAINTES, Palais de justice - Cours National Michel Baron - CS 30328, 17108 Saintes cedex.

Pour avis
La Gérance

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2629**717**

APPROBATION DE LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE MONS

Par arrêté du 10/06/2026, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision du zonage d'assainissement de la commune.

L'enquête s'est déroulée en mairie du 01/09/2026 au 02/10/2026, aux jours et heures habituels d'ouverture, MonsieurMichel FAUR étant le commissaire enquêteur.

Dans son rapport, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à ce projet, c'est-à-direle classement de l'ensemble du territoire communal en zone d'assainissement non collectif.

Par délibération en date du 27/10/2026, le Conseil Municipal a approuvé la révision de la carte de zonage d'assainissement correspondante.

La carte de zonage d'assainissement, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur sont tenus à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le Maire,
MANCEAU Jean-Michel

A2629**657**

COMMUNE DE BORDS

Prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 8 octobre 2026, le Conseil Municipal de BORDS a décidé de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux articles L. 153-31 et suivants du Code de l'urbanisme.

Par la même délibération, le Conseil a fixé les objectifs poursuivis par cette révision ainsi que les modalités de la concertation publique avec la population, les associations locales et les acteurs économiques (conformément à l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme).

La délibération est affichée en mairie de BORDS pendant une durée d'un mois et un dossier, accompagné d'un registre destiné à recueillir les observations du public, est tenu à la disposition de la population aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le Maire,
Christine VERNON



l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

annoncelegale.alcregie.com

UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales

ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

l'Angérien libre
29 avenue du Général Leclerc - BP 70019
17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX.

Imprimerie Brisson : EURL 99 ans - Cap. 38.264,70 € - 29 avenue du Général Leclerc - BP 70019 - 17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 313 014 268.

RÉDACTION · redaction@langerienlibre.fr - 05 46 32 02 24
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand
Journalistes : Théo Chiramberro & Charlotte Di Lelio.

PUBLICITÉ · f.delapierre@langerienlibre.fr - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 66 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

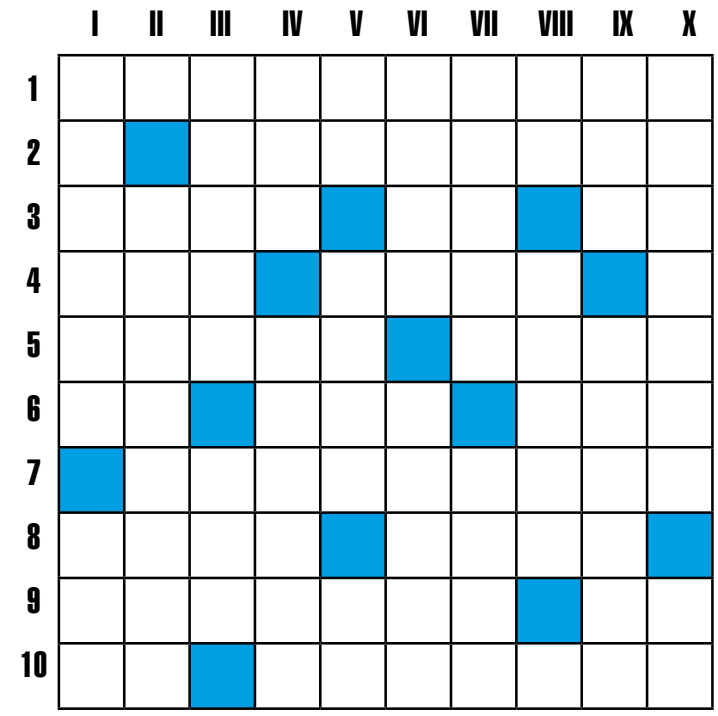
IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1227 C 85700 - **ISSN :** 1148-5035 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier produit en Norvège, 0% de fibres recyclées, certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

À vous de jouer !



MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Soldat d'un régiment de cavalerie. **2.** Bien joué. **3.** Accès de colère. Considéré. Se meut peu. **4.** Comme ça. Elément de repas. **5.** Uniforme. Nature intime d'une personne. **6.** Oui. Membre de la Ligue arabe. Rivière de Suisse. **7.** Perdre sa couleur. **8.** Economiste français. Formation aérienne. **9.** Temps de pause. Possessif. **10.** Tire son nom de sa forme. Temps de repos.

VERTICALEMENT

I. Accès (de colère, par exemple). Fait des ravages. **II.** Manque de souplesse. **III.** Vomitif. Ancien bloc de pays. **IV.** Mets délicat. Poissons à chair estimée. **V.** Argent. Brouille. Particule. **VI.** Les cigales s'en nourrissent. Pompe. **VII.** Magasin dans le fond d'un navire. Sans voiles. **VIII.** Dans des noms de formats. Phase. **IX.** Pépinière de grands commis de l'Etat. Manque. **X.** Refait. Fait des étincelles.

SUDOKU

9		3	8	6			2	1
4						8	6	9
	6	8				3	4	
6		4		9		7		
3	1			2	6	9	5	
		9	1	7		4	3	
				4	5	2	7	3
		2	7	8			9	
7			9				8	5

SOLUTIONS

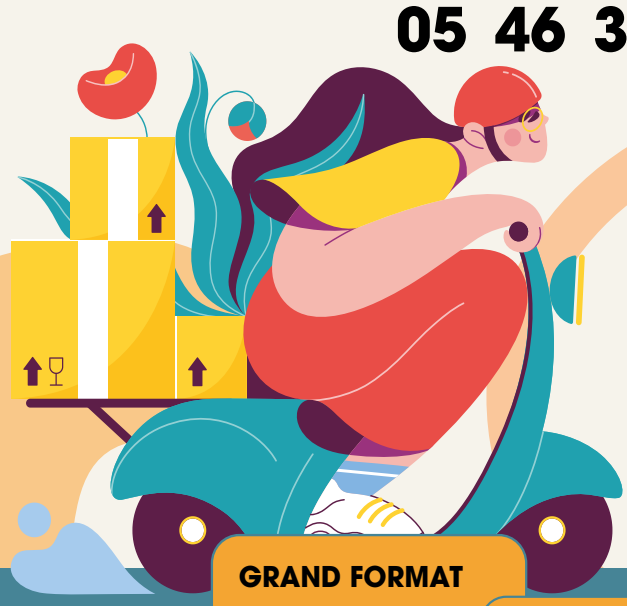
HORIZONTALEMENT
1. Cuirassier. **2.** Pigeonné. **3.** Ires. Vu. Ai. **4.** Sic. Mets. **5.** Egale. Etre. **6.** Si. OLP. Aar. **7.** Déteindre. **8.** Rist. Nuée. **9.** Attente. Ta. **10.** Té. Siestes.

VERTICALEMENT
I. Crises. Rat. **II.** Rigidité. **III.** Ipéca. Est. **IV.** Ris. Lottes. **V.** Ag. Mêlé. Ni. **VI.** Sève. Pinte. **VII.** Soute. Nues. **VIII.** In. Stade. **IX.** ENA. Rareté. **X.** Réitéré. As.

9	7	3	8	6	4	5	2	1
4	2	5	3	1	7	8	6	9
1	6	8	2	5	9	3	4	7
6	8	4	5	9	3	7	1	2
3	1	7	4	2	6	9	5	8
2	5	9	1	7	8	4	3	6
8	9	1	6	4	5	2	7	3
5	3	2	7	8	1	6	9	4
7	4	6	9	3	2	1	8	5

IMPRIMERIE
l'Angérien libre

NE BOUGEZ PAS
J'ARRIVE !
05 46 32 22 56

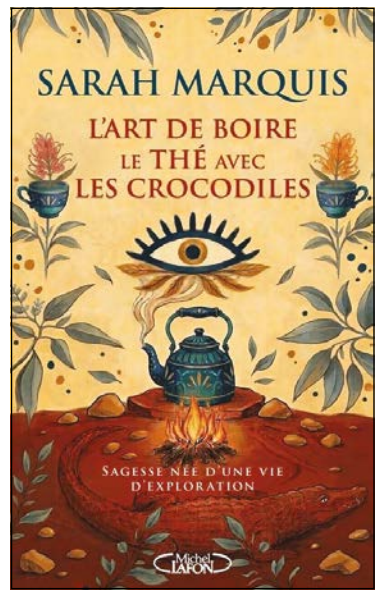


GRAND FORMAT
- Roll Up
- Bâche
- Affiche
- Adhésif
- Panneau

IMPRESSION NUMÉRIQUE
- Carte de visite
- Affiche A4, A3
- Brochure
- Dépliant
- Carnet autocopiant
- Ticket

DEVIS RAPIDE & GRATUIT
Livraison gratuite dans les Vals de Saintonge

— Livre de la semaine —



L'ART DE BOIRE LE THÉ AVEC LES CROCODILES

SARAH MARQUIS

Sarah Marquis nous entraîne dans la plus universelle des quêtes : celle de la rencontre avec soi-même. Ses expéditions extraordinaires l'ont confrontée à la faim, à la peur et à l'épuisement. Chaque pas l'a poussée au-delà de ses limites, lui apprenant à observer, à écouter et à faire confiance à son instinct. Chaque épreuve l'a obligée à se réinventer. L'exploratrice nous livre aujourd'hui les leçons qu'elle a apprises au contact de la nature sauvage, cette force intérieure insoupçonnée qui lui a permis de traverser les déserts brûlants et les terres les plus hostiles de la planète. Autant de conseils et idées dont chacun peut s'inspirer au quotidien. Un guide de vie où les plus grandes réponses ne se trouvent pas dans le confort des certitudes, mais au cœur de l'inconnu.

- **Date de parution : 15/10/2026. Michel Lafon, 245 pages, broché 18,95 €, Ebook 13,99 €.**

Auteur Coup de Cœur de la semaine

Sarah Marquis

Sarah Marquis est une exploratrice renommée du National Geographic. Depuis plus de vingt-cinq ans, elle parcourt seule et à pied les régions les plus isolées du monde. Autrice de 11 livres et conférencière internationale, forte du succès de ses séminaires, elle en partage ici le précieux contenu inspiré de ses expéditions et de son expérience.